Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannuon-Treger Kumuniezh

2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ

DANEVELL OBEREREZH

www.lannion-tregor.com

Lannion-Trégor Communauté

Directeur de la publication : Gervais Egault (Président)
Coordination éditoriale : Direction de la communication
Conception graphique/maquette : dynamo+
Impression : Edicolor
© Photos : A. Kozel, A. Lamoureux, B. Torrubia, E. Berthier, H. Ronné, L. Le Saux, L. Baillon, L'œil de Paco, T. Poriel, La Lanterne, LTC, Adobe Stock, CRT Bretagne, CAD 22, Déclic Armor, D. Journée

Imprimé sur papier PEFC

TEMPS FORTS 2022 6

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
AR GUMUNIEZH TOLPAD-KÊRIOÙ 8
Notre agglomération 10
Les 57 communes 11
Le Projet de territoire 15
Les domaines de compétences 16
Les instances communautaires 18
Les instances de débat et de concertation 22

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR
DESACHAÑ MUIOC'H A OBEROÙ EKONOMIKEL HA TOURISTEL ETREZEK BRO-DREGER 24
Le développement économique 26
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation 32
L'aménagement numérique 35
Le tourisme 36

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE
KEMPENN AR VRO EN UR MOD PADUS 38
L'aménagement de l'espace et la planification urbaine 40
L'habitat 42
L'application du droit des sols 44

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR
GWAREZIÑ DANVEZIOÙ HA LEC'HIOÙ KAER BRO-DREGER 46
La prévention et la gestion des déchets ménagers 48
La ressource et la qualité de l'eau 50
Le patrimoine naturel (volet environnement/ espaces naturels) 55
Énergies et climat 58

BIEN VIVRE AU QUOTIDIEN
BEVAÑ MAT WAR AR PEMDEZ 60
La petite enfance et l'enfance jeunesse 62
L'accompagnement des personnes âgées 64
La cohésion sociale 66
La santé 68
Les mobilités 69
Les Espaces France services 71

SE CULTIVER, S'ÉPANOUIR ET SE DIVERTIR
DESKIÑ TRAOÙ, BEZAÑ EN E JEU HAG EN EM ZIDUAÑ 72
La diffusion artistique et l'animation culturelle 74
L'enseignement musical 77
Les équipements sportifs 78

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ
UR SERVIJ PUBLIK HAG A RO BEC'H 80
Une ingénierie au service des politiques publiques 82
Les finances 85

Rapport annuel d'activité : *en application de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, chaque année, avant le 30 septembre, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.* Ce rapport est présenté par le maire au Conseil municipal lors d'une séance publique. L'objectif poursuivi par le législateur vise à renforcer les liens entre communes membres et intercommunalité en favorisant la transparence et l'information.

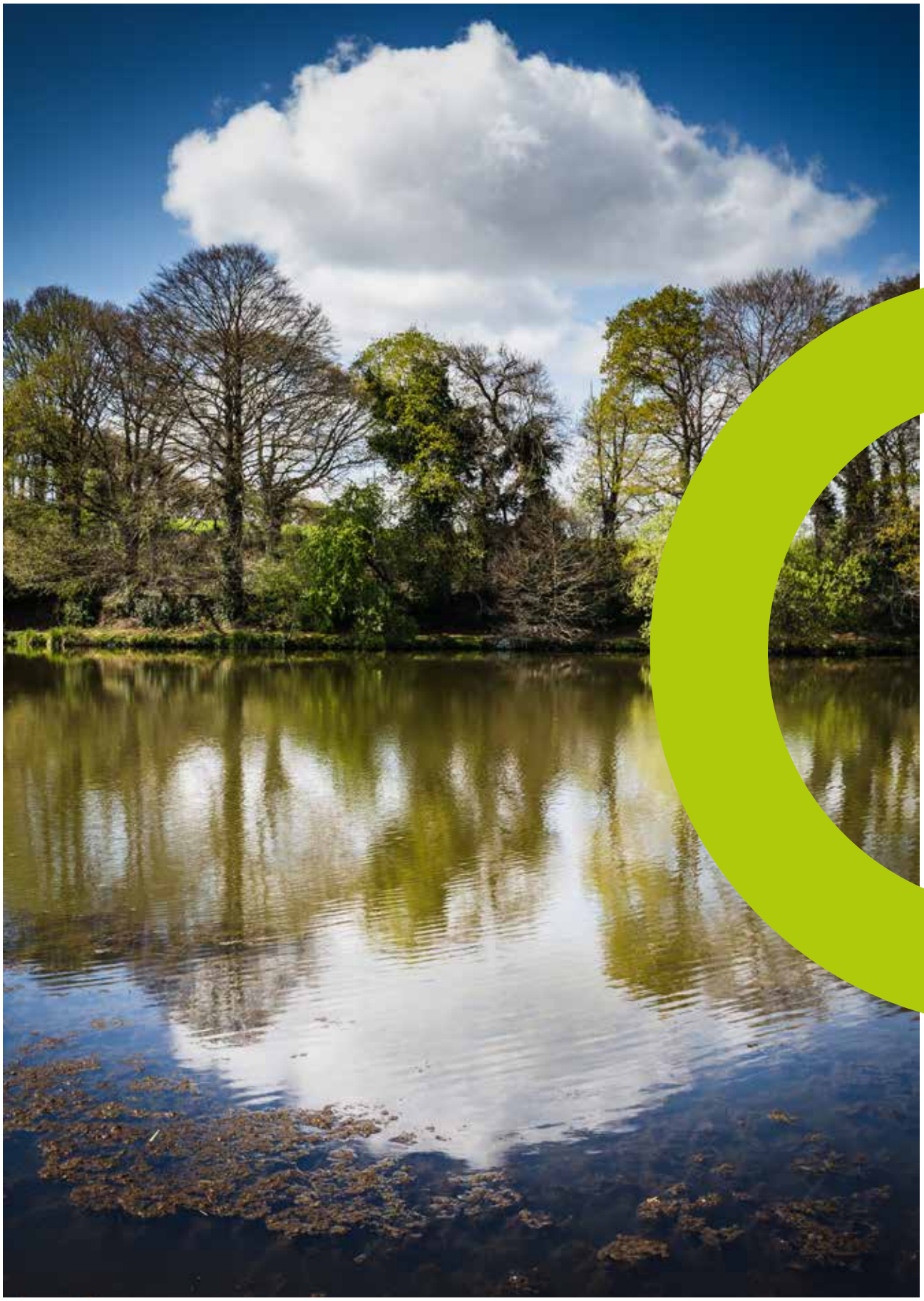

ÉDITO

La synthèse de l'action publique menée par Lannion-Trégor Communauté qui vous est présentée ici constitue une source d'informations à destination des élus et des partenaires de l'agglomération. J'espère particulièrement que ce document contribuera pour le lecteur à une meilleure compréhension de l'action publique autant qu'à saisir toute l'ampleur des atouts du Trégor.

Le changement de gouvernance qui aura marqué la fin de l'année 2022 n'y est pas encore sensible et c'est pourquoi il faut aussi reconnaître dans ces pages le travail mené par les élus de l'exécutif précédent, sous la présidence avisée de Joël Le Jeune. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leur engagement public, au service du bien commun.

Je tiens plus encore à remercier l'ensemble des agents du service public qui s'investissent avec conviction dans leurs missions quotidiennes, pour les habitants. Les réalisations et les succès qui ressortent de ces quelques pages soulignent une conscience professionnelle exemplaire, là encore pour le bien collectif. Nous n'oublions pas que lors de la crise du Covid, le service public a donné les preuves, s'il en fallait, de sa nécessaire présence, de son abnégation et de sa capacité à la solidarité. Ces valeurs restent un fondement de l'action pour toutes les équipes partout dans le Trégor. Merci à eux.

Les priorités qui se sont affirmées ces dernières années et qui restent parfaitement lisibles ici touchent des domaines essentiels pour les habitants et pour le développement harmonieux de notre territoire: le développement économique et l'attractivité, l'accessibilité et les mobilités, les transitions énergétiques, la santé, l'agriculture et l'environnement, le logement, la culture et les arts...

En Trégor, par notre histoire et notre identité singulière, nous savons faire preuve de caractère ! C'est aussi pourquoi nous sommes capables, quand il le faut, de faire d'une contrainte une force. Au cœur des politiques publiques, le développement durable est pour nous tous une nécessité impérieuse et une réalité. Nous en faisons une force dans la mesure où cela nous oblige à améliorer en permanence l'action publique, à renforcer l'efficience de nos actions en questionnant tous les effets transversaux de nos politiques publiques. Vous le constaterez dans ce rapport, nous agissons, avec pour premier objectif la cohérence de l'action publique.

GERVAIS EGAULT

Président de Lannion-Trégor Communauté
Prezidant Lannuon-Treger Kumuniezh

E sintezenn an oberoù publik kaset da benn gant Lannuon-Treger Kumuniezh a zo kinniget deoc'h amañ e vez kavet titouroù a-leizh gant dilennidi ha kevelerien an tolpad-kêrioù. Emichañs e sikouro ac'hanoc'h da gompren an oberoù publik ha da welet pegen stank eo ar perzhioù dibar a zo gant Bro-Dreger.

Merket e oa bet fin ar bloavezh 2022 gant ar cheñchamant e penn LTK, daoust ma ne weler ket an efedou c'hoazh en oberoù. Se zo kaoz e ranker reiñ ton er pajennoù-mañ d'al labour kaset da benn gant skipailh an dilennidi er respetad a-raok, gant ar prezidant avizet Joël Le Jeune. Ra vo lavaret trugarez dezhe-holl evit o labour war an dachenn bublik, e servij mad an holl.

Trugarez a fell din lavaret sklaeroc'h c'hoazh d'an holl dud a labour er servij publik hag a ro bec'h da vat bemdez evit kas o labour da benn, evit tud ar c'hornad. Gant an oberoù graet gante, gant berzh alies, a lenner er pajennoù-mañ, e weler splann pegen aketus e vezont ouzh o labour, evit mad an holl bepred. N'ankouaomp ket ar maread diaes abalamour d'ar c'hovid : diskouezet en doa ar servij publik, mard oa ezhomm, n'haller ket tremen heptañ, penaos eo kad da labourat dizamant hag evit sikour ar re all. Ar soñjoù-se zo un diazez bepred evit obererezh an holl skipailhoù e Bro-Dreger a-bezh. Trugarez dezhe-tout.

Er bloavezhioù tremenet e oa bet kadarnaet ar pezh a fell dimp ober kentañ-wellañ hag a c'haller lenn amañ splann, tennañ a ra an traoù-se da dachennoù pouezus-kaer evit an dud hag evit reiñ lañs da LTK en ur mod kempouez : reiñ lañs d'an ekonomiezh ha sachañ tud, aesaat ar monedone d'an holl, an treuzkemm energetek, ar yec'hed, al labour-douar hag an endro, al lojeiz, ar sevenadur hag an arz...

E Treger, gant hon istor hag hon identelezh dibar, omp kad da vezañ pennek ! Se zo kaoz e c'hallomp, pa vez ret, tennañ hon nerzh diwar ur redi. E kalon ar politikerezh publik emañ an diorren padus ec'h eo ret dimp ober gantañ mod pe vod. Evel un nerzh e teu da vezañ evidomp rak ober a ra dimp, dre ret, gwellaat hon obererezh publik, lakaat hon oberoù da vezañ efedusoc'h c'hoazh o kemer e kont an holl efedoù deuet diwar hon politikerezh publik.

Gwelet a refet a-walc'h, e-barzh an danevell-mañ, e labouromp evit un obererezh publik kempouez hag unvan.

TEMPS

ÉCONOMIE

Inauguration des locaux de Qwalcomm

Leader mondial de la technologie sans fil, Qwalcomm, installé au cœur du Photonics Park de Lannion depuis 2021, a inauguré son centre de recherche et développement le 17 novembre 2022. Développé avec le soutien du plan France Relance et du Programme d'investissements d'avenir, le projet a également reçu le soutien de LTC pour réhabiliter les bâtiments et construire une extension.

IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Réception du chantier de Castel Meur à Plougrescant

Ancienne colonie de vacances devenue propriété de Lannion-Trégor communauté lors de fusion de 2017, le site de castel Meur, offre un emplacement exceptionnel à proximité du Gouffre de Plougrescant. Réhabilité par l'agglo, la fin des travaux en 2022 a permis d'y accueillir deux activités de restauration.

ACCESSIBILITÉ INTERMODALE

Démarrage des travaux d'aménagement du parvis de la gare

Dans le cadre du Schéma de référence de centre-ville « Lannion 2030 », Lannion-Trégor Communauté et la Ville de Lannion se sont engagées dès 2016 dans un programme d'amélioration de l'accessibilité intermodale à la gare. La seconde étape des travaux, réalisée en 2022, a été l'aménagement du parvis Jean Tazé et ses abords, pour le rendre accessible à tous les types d'usagers et de mode de déplacement.

PATRIMOINE

La labellisation Pays d'Art et d'Histoire

À l'issue de 3 ans et demi de travail, Lannion-Trégor Communauté a reçu le label « Pays d'Art et d'Histoire ». Décerné pour 10 ans par le Ministère de la culture, il distingue des territoires conscients de leur richesse et de leur particularisme culturel et patrimonial, et qui s'engagent par ce label à mener une série d'actions de conservation et de médiation. Elles seront portées par un service patrimoine dont le recrutement est à venir.

INSTITUTION

Inauguration de l'Espace France Services à Plestin-les-Grèves

Guichets uniques pour les démarches administratives de nombreux partenaires, les Espaces France Services sont là pour rapprocher l'administration de la population. La répartition de ces sites vise à apporter une proximité et une bonne qualité de services publics pour tous les habitants. L'ouverture de l'Espace France Service de Plestin-les-Grèves, en janvier 2022, est donc venue renforcer le maillage du territoire.

CULTURE

Inauguration du Conservatoire Lannion-Trégor (sites Lannion-Tréguier)

Le Conservatoire de musique de Lannion-Tregor Communauté s'est doté de deux sites d'excellence, à Lannion (dans l'ancien tribunal) et à Tréguier (intégré au Couvent des Sœurs du Christ). Inaugurés en 2022, ils permettront de proposer aux 1 500 élèves du conservatoire des conditions pour un apprentissage de qualité, et de poursuivre le travail d'accessibilité à la musique et à la culture pour tous.

FORTS 2022

TOURISME

Inauguration extension et nouvelle scénographie Aquarium marin de Trégastel

Un parcours d'interprétation a vu le jour dans la toute nouvelle extension de l'Aquarium marin de Trégastel, inaugurée au printemps. Cette exposition permanente se concentre sur la médiation via le jeu, pour mettre en valeur la biodiversité des espaces marins locaux, et sensibiliser les visiteurs à sa richesse et à son originalité.

SANTÉ

Renforcement des actions en matière d'attractivité médicale

Pour renforcer l'accessibilité aux soins des habitants du Trégor, le Contrat Local de Santé, pierre angulaire de la politique de santé du territoire, a placé au centre de ses actions l'attractivité médicale. Ses actions en la matière se sont donc renforcées en 2022, à travers notamment le séminaire des internes, l'occasion pour les jeunes médecins de demain de découvrir ce que le Trégor a à leur offrir, à la fois en terme professionnel et en terme de qualité de vie.

HABITAT

Accompagnement du dispositif « un toit, un emploi »

Pour apporter une réponse à la problématique de l'hébergement des saisonniers, le dispositif « Un toit pour un emploi » a été déployé en partenariat avec la Mission locale. L'idée est d'inciter les particuliers à proposer à la location une chambre ou un logement, avec le plus de flexibilité possible, et des aides aux travaux d'aménagement.

ÉCONOMIE AGRICOLE

Labellisation PAT à l'échelle du territoire de LTC – Démarche des Champs à l'assiette

La démarche « Des champs à l'assiette » vise depuis plusieurs années à renforcer l'approvisionnement local de la restauration collective du territoire. Pour renforcer et soutenir cette action, l'agglo a engagé un travail qui a abouti à la labélisation « Projet Alimentaire Territorial » de la démarche en 2022.

ÉNERGIE

Démarrage des travaux du réseau de chaleur de Tréguier-Minihy-Tréguier

Avec un objectif de fin de travaux pour fin 2023, la chaufferie bois et le réseau de chaleur de Tréguier-Minihy-Tréguier ont été amorcés en septembre 2022. Destinée à alimenter 11 sites (EHPAD, hôpital, Collèges, piscine O Trégor…), cette installation permettra de substituer une alimentation énergétique fossile par une source locale et pérenne, et s'inscrit dans le cadre du fort engagement de Lannion- Trégor Communauté à tous les échelons de la filière bois-énergie.

ASSAINISSEMENT

100 millions d'euros de travaux programmés dans les 5 prochaines années (réseaux, stations d'épuration, etc.)

Dans une démarche de réhabilitation des cours d'eau, mais aussi avec un contexte de sécheresse qui a mis en exergue l'importance de la ressource, Lannion-Trégor Communauté a amorcé en 2022 un vaste programme de réhabilitation du réseau et des stations d'épuration du territoire. Sur 5 ans, ce seront 100 millions d'euros qui seront consacrés à l'optimisation des réseaux et à l'efficacité du traitement des eaux.

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ

LA **COMMUNAUTÉ** D'AGGLOMÉRATION

Ar gumuniezh tolpad-kêrioù

NOTRE **AGGLOMÉRATION**

57
communes

103 412
habitants *(INSEE – 2020)*

919
km²

Espace France Services

Maison communautaire

LES **57** COMMUNES

Berhet-confort
1 espace Nini-Sébille
22140 Berhet-Confort
T : 02 96 35 86 96
mairie.berhet@wanadoo.fr
Maire : Laurence Benech
Secrétaire Générale : Corine Merrer

Camlez
1 place de la Mairie
22450 Camlez
T : 02 96 92 75 41 F : 02 96 92 82 54
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr
Maire : Christophe Thébault
Secrétaire Général : Raphaël Dubouays

Caouënnec-Lanvézéac
2 rue de la Mairie
22300 Caouënnec-Lanvézéac
T : 02 96 35 86 88 F : 02 96 54 62 09
mairie.caouennec-lanvezeac@wanadoo.fr
www.caouennec-lanvezeac.fr
Maire : Jean-François Le Guével
Secrétaire Générale : Lénaïck Dierstein

Cavan
2 rue Maurice Denis
22140 Cavan
T : 02 96 35 86 09 F : 02 96 54 60 09
mairie.cavan@wanadoo.fr
www.mairie-cavan.fr
Maire : Maurice Offret
Secrétaire générale : Sandra André

Coatascorn
5 rue de la Mairie
22140 Coatascorn
T : 02 96 47 00 55 F : 02 96 47 08 98
mairie.coatascorn@wanadoo.fr
Maire : Éric Le Creurer
Secrétaire Générale : Danielle Le Vey

Coatréven
1 place de la Mairie
22450 Coatréven
T : 02 96 38 04 71 F : 02 98 37 66 54
mairie.coatreven@wanadoo.fr
www.coatreven.fr
Maire : Yves Le Rolland
Secrétaire Générale : Soizic Schillinger

Kerbors
2 place de la Mairie
22610 Kerbors
T : 02 96 22 94 47 F : 02 96 16 54 66
mairie.kerbors@orange.fr
Maire : Gildas Le Bever
Secrétaire Générale : Gilda Manarin

Kermaria-Sulard
14 rue de la Mairie
22450 Kermaria-Sulard
T : 02 96 38 03 81 F : 02 96 38 48 47
mairie.kermariasulard@wanadoo.fr
www.kermaria-sulard.fr
Mairie : Pierre Houssais
Secrétaire Générale : Adeline Daniel

Langoat
2 place de l'Église
22450 Langoat
T : 02 96 91 35 95 F : 02 96 91 53 20
mairie.langoat@wanadoo.fr
www.langoat.bzh
Maire : Hervé Delisle
Secrétaire Générale : Marie Alice Le Cabec

Lanmérin
2 chemin de Kerhamon
22300 Lanmérin
T : 02 96 38 05 24 F : 02 96 38 44 55
mairie.lanmerin@orange.fr
www.lanmerin.com
Maire : Jean-François Saliou
Secrétaire Générale : Valérie Béroche

Lanmodez
8 rue de la Mairie
22610 Lanmodez
T : 02 96 22 92 77 F : 02 96 22 97 32
mairie-lanmodez@wanadoo.fr
Maire : Lydie Domancich
Secrétaire Générale : Anne-Yvonne Lamandé

Lannion
Place du général Leclerc
BP 30344 Lannion
T : 02 96 46 64 22 F : 02 96 37 17 03
administration@lannion.bzh
www.lannion.bzh
Maire : Paul Le Bihan
Directeur Général des Services : Thierry Gallen

Lanvellec
3 rue du Château
22420 Lanvellec
T : 02 96 35 18 82 F : 02 96 35 12 00
mairie-lanvellec@wanadoo.fr
www.lanvellec.fr
Maire : François Prigent
Secrétaire Générale : Françoise Le Belleguic

La Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire : Jean-Louis Even
Directeur Général des Services : Mikaël Lebosq

Hengoat
Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
1 rue de la Fontaine
22450 Hengoat
T : 02 96 91 36 99 F : 02 96 91 57 49
accueil@larochejaudy.fr
Maire déléguée : Marie-France Jégou

La Roche-Derrien
Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
Place du Pouliet
22450 La Roche-Jaudy
T : 02 96 91 36 31 F : 02 96 91 39 03
accueil@larochejaudy.fr
Maire délégué : Arnaud Pariscoat

Pommerit-Jaudy
Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
1 rue de la Mairie
22450 Pommerit-Jaudy
T : 02 96 91 35 66 F : 02 96 91 39 78
accueil@larochejaudy.fr
www.mairie-pommerit-jaudy.fr
Maire déléguée : Danielle Coadic

Pouldouran
Mairie déléguée de la Roche-Jaudy
9 Hent-ar-bizien
22450 Pouldouran
T : 02 96 91 3697 F : 02 96 49 58 12
accueil@larochejaudy.fr
www.pouldouran.bzh
Maire délégué : Renaud Merle

Le Vieux-Marché
11 place aux Chevaux
22420 Le Vieux-Marché
T : 02 96 38 91 13 F : 02 96 38 94 97
accueil.mairie.vieuxmarche@wanadoo.fr
www.commune-levieuxmarche.com
Maire : Alain Garzuel
Secrétaire Générale : Marie-Françoise Lapous

Lézardrieux
23 place du Centre
22740 Lézardrieux
T : 02 96 20 10 20 F : 02 96 22 10 34
mairie.lezardrieux@wanadoo.fr
www.mairie-lezardrieux.com
Maire : Henri Paranthoën
Secrétaire Générale : Delphine Danguis

Loguivy-Plougras
1 place de la Mairie
22780 Loguivy-Plougras
T : 02 96 38 52 59 F : 02 96 38 53 86
mairieloguivyplougras@wanadoo.fr
www.loguivy-plougras.fr
Maire : Jean-François Le Gall
Secrétaire Générale : Anne Lelong

Louannec
3 route de Perros
22700 Louannec
T : 02 96 23 20 63 F : 02 96 23 35 42
mairie-louannec@orange.fr
www.louannec.com
Maire : Gervais Egault
Directrice Générale des Services : Sabine Pongerard

Mantallot
59 le Bourg
22450 Mantallot
T : 0296 47 05 02 F : 02 96 47 09 07
mantallot.mairie@wanadoo.fr
Maire : Jean Droumaguet
Secrétaire Générale : Corine Merrer

Minihy-Tréguier
15 rue du Bourg
22200 Minihy-Tréguier
T : 02 96 92 31 49 F : 02 96 92 22 56
contact@mairie-minihytreguier.fr
www.minihy-treguier.com
Maire : Christian Le Roi
Secrétaire Générale : Sylvie Le Gall

Penvénan
10 place de l'Église
22710 Penvénan
T : 02 96 92 67 59 F : 02 96 92 74 84
mairie@ville-penvenan.fr
www.ville-penvenan.com
Maire : Denise Prud'homm
Directeur Général des Services : Mathieu Le Dantec

Perros-Guirec
Place de l'Hôtel de Ville
BP 147
22700 Perros-Guirec
T : 02 96 49 02 49 F : 02 96 91 23 84
mairie@perros-guirec.com
www.perros-guirec.com
Maire : Erven Léon
Directeur Général des Services : Alain Couanau

Plestin-Les-Grèves
Place de la Mairie
22310 Plestin-Les-Grèves
T : 02 96 35 62 29 F : 02 96 35 67 99
mairie-plestin@wanadoo.fr
www.plestinlesgreves.fr
Maire : Christian Jeffroy
Directeur Général des Services : Gildas Lamandé

Pleubian
2 rue des Anciens Combattants
22610 Pleubian
T : 02 96 22 92 17 F : 02 96 22 87 95
mairie@mairie-pleubian.fr
www.mairie-pleubian.fr
Maire : Loic Mahé
Directeur Général des Services : Anne Le Contellec

Pleudaniel
1 place de la Mairie
22740 Pleudaniel
T : 02 96 22 19 60 F : 02 96 22 19 61
mri-pleudaniel@wanadoo.fr
Maire : Didier Rogard
Secrétaire Générale : Colette Meubry

Pleumeur-Bodou
3 place du Bourg
22560 Pleumeur-Bodou
T : 02 96 23 91 17 F : 02 96 23 93 07
mairie@pleumeur-bodou.fr
www.pleumeurbodou.fr
Maire : Pierre Terrien
Directeur Général des Services : Régis Le Vaillant

Pleumeur-Gautier
1 route de Pleubian
22740 Pleumeur-Gautier
T : 02 96 20 13 24 F : 02 96 22 21 57
Mairie.pleumeur.gautier@wanadoo.fr
Maire : Pierrick Gouronnec
Secrétaire Générale : Anne-Hélène Henry

Plouaret
Place de l'Église
22420 Plouaret
T : 02 96 46 62 02 F : 02 96 38 89 67
mairie.plouaret@orange.fr
www.plouaret.fr
Maire : Annie Bras-Denis
Directrice Générale des Services : Nadine Bescond

Ploubezre
Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre
T : 02 96 47 15 51 F : 02 96 47 15 78
mairie@ploubezre.fr
www.ploubezre.fr
Maire : Brigitte Gourhant
Directeur Général des Services : Gaël Cabot

Plougras
7 place de la Mairie
22780 Plougras
T : 02 96 38 50 04 F : 02 96 38 58 31
mairie.plougras@wanadoo.fr
Maire : Jean-Claude Queniat
Secrétaire Général : Éric Le Balc'h

Plougrescant
Le Bourg
22820 Plougescant
T : 02 96 92 51 18 F : 02 96 92 59 26
accueilmairie@plougrescant.fr
www.plougrescant.fr
Maire : Anne Françoise Piedallu
Secrétaire Générale : Céline Rivoallan

Plouguiel
22200 Plouguiel
T : 02 96 92 30 37 F : 02 96 92 92 83
mairie-de-plouguiel@wanadoo.fr
www.mairie-plouguiel.fr
Maire : Pierre Huonnic
Secrétaire Général : Julien Vinson

Ploulec'h
2 rue de la Mairie
22300 Ploulec'h
T : 02 96 46 10 00 F : 02 96 37 14 50
mairie@ploulech.fr
www.ploulech.fr
Maire : Sylvain Camus
Secrétaire Général : Nicolas Paternostré

Ploumilliau
1 place de l'Église
22300 Ploumilliau
T : 02 96 35 45 09 F : 02 96 35 49 39
mairie-de-ploumilliau@wanadoo.fr
www.ploumilliau.bzh
Maire : Yann Kergoat
Secrétaire Générale : Anne-Sophie Crépieux

Plounérin
36 rue du Bon Voyage
22780 Plounérin
T : 02 96 38 61 09 F : 02 96 38 67 36
mairiedeplounerin@wanadoo.fr
www.plounerin.bzh
Maire : Patrick L'Héréec
Secrétaire Générale : Hélène Scruignec

Plounévez-Moëdec
2 rue Jean-Moulin
22810 Plounévez-Moëdec
T : 02 96 38 62 01 F : 02 96 38 66 57
mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr
www.plounevez-moedec.fr
Maire : Gérard Quilin
Secrétaire Générale : Véronique Le Bonniec

Plouzélambre
1 route de Tréduder
22420 Plouzélambre
T/F : 02 96 35 41 34
mairie.plouzelambre@wanadoo.fr
Maire : André Coent
Secrétaire Général : Jean-Yves Moec

Plufur
26 rue Jules Ferry
22310 Plufur
T : 02 96 35 10 53 F : 02 96 35 11 45
mairie.plufur@wanadoo.fr
www.plufur.bzh
Maire : Hervé Guelou
Secrétaire Générale : Amandine Dhee

Pluzunet
2 rue Anatole Le Braz
22140 Pluzunet
T : 02 96 47 82 41
www.pluzunet.bzh
www.pluzunet.canalblog.com
Maire : Romuald Cocadin
Secrétaire Générale : Annie Kersach

Prat
1 place de Mairie
22140 Prat
T : 02 96 47 00 44 F : 02 96 47 07 47
mairie.prat@wanadoo.fr
www.mairie-prat.fr
Maire : Michel Even
Secrétaire Générale : Sandrine Bonneau

Quemperven
12 rue de la Mairie
22450 Quemperven
T : 02 96 47 05 05 F : 02 96 47 05 19
mairie.quemperven@wanadoo.fr
www.quemperven.fr
Maire : Laurent Rannou
Secrétaire Générale : Mélanie Trémel

Rospez
Place de la Mairie
22300 Rospez
T : 02 96 38 07 15 F : 02 96 38 40 63
rospez.mairie@orange.fr
www.rospez.fr
Maire : Jacques Robin
Secrétaire Général : Jean-Yves Combot

Saint-Michel-en-Grève
Rue de la Côte des Bruyères
22300 Saint-Michel-en-Grève
T : 02 96 35 74 41 F : 09 60 43 92 59
mairie.stmichelengreve@wanadoo.fr
www.saintmichelengreve.com
Maire : François Ponchon
Secrétaire Générale : Aude Le Guigner

Saint-Quay-Perros
2 avenue de la Mairie
T : 02 96 49 80 40 F : 02 96 23 07 03
mairie.saintquayperros@wanadoo.fr
www.mairie-saintquayperros.fr
Mairie : Olivier Houzet
Secrétaire Général : Nicolas Guegan

Tonquédec
Rue de la Mairie
22140 Tonquédec
T : 02 96 35 87 02 F : 02 96 35 81 37
mairie@tonquedec.fr
www.tonquedec.fr
Maire : Joël Philippe
Secrétaire Générale : Magalie Marand

Trébeurden
7 rue des Plages
22560 Trébeurden
T : 02 96 15 44 00 F : 02 96 15 40 03
mairie-trebeurden@orange.fr
www .treveurden.fr
Maire : Bénédicte Boiron
Directrice Générale des Services : Carole Brousse

Trédarzec
Place du Bourg
22220 Trédarzec
T : 02 96 92 31 71 F : 02 96 92 13 33
accueil.commune-tredarzec@wanadoo.fr
www.tredarzec.fr
Maire : Yvon Le Seguillon
Secrétaire Générale : Claudie Hernot

Trédrez-Locquémeau
Place Jules Gros
22300 Trédrez-Locquémeau
T : 02 96 35 74 52 F : 02 96 35 75 91
mairie.tredrez-locquémeau@orange.fr
www.tredrez-locquemeau.fr
Maire : Joël Le Jeune
Secrétaire Générale : Élodie Chedemail

Tréduder
4 rue de la Mairie
22310 Tréduder
T : 02 96 35 45 78
treduder@wanadoo.fr
www.treduder.fr
Maire : Patricia Le Gueziec
Secrétaire Générale : Armelle Moec-Le Ny

Trégastel
Route du Dolmen
22730 Trégastel
T : 02 96 15 38 00 F : 02 96 15 38 05
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr
Maire : Xavier Martin
Directrice Générale des Services : Julie Iannacone

Trégrom
Hent Braz
22420 Trégrom
T : 02 96 47 92 55 F : 02 96 48 35 18
mairie@tregrom.fr
www.tregrom.fr
Maire : Jean-François Le Bras
Secrétaire Générale : Isabelle Cavalon

Tréguier
Boulevard Anatole Le Bras
22220 Tréguier
T : 02 96 92 30 19 F : 02 96 92 29 25
mairie@ville-treguier.fr
www.ville-treguier.fr
Maire : Guirec Arhant
Directrice Générale des Services : Cécile Pédron

Trélévern
Place de la Mairie
22660 Trélévern
T : 02 96 23 71 91 F : 02 96 91 76 30
mairie.trelevern@wanadoo.fr
www.trelevern.fr
Maire : Yannick Queguiner
Secrétaire Générale : Laurence Goasampis

Trémel
24 rue Beaumanoir
22310 Trémel
T : 02 96 35 17 19 F : 02 96 35 16 49
mairie.tremel@wanadoo.fr
www.tremel.bzh
Maire : Cécile Auriac
Secrétaire Générale : Joanna Cheymol

Trévou-Tréguignec
Place du 19 mars 1962
22660 Trévou-Tréguignec
T : 02 96 23 71 92
mairie@trevou-treguignec.bzh
www.trevou-treguignec.bzh
Maire : Pierre Adam
Secrétaire Général : /

Trézény
1 place de la Mairie
22450 Trézény
T : 02 96 38 04 26 F : 02 96 38 03 23
mairietrezeny@wanadoo.fr
www.trezeny.fr
Maire : Yves Peurou
Secrétaire Générale : Christine Brest

Troguéry
1 rue de Saint-Ildut
22450 Troguéry
T/F : 02 96 91 35 97
mairie.troguery@wanadoo.fr
Maire : Serge Henry
Secrétaire Générale : Gwénaëlle Le Roux

LE **PROJET** DE TERRITOIRE

L'extension géographique de Lannion-Trégor Communauté suite aux différentes fusions territoriales et la prise de nouvelles compétences, ont amené le Conseil communautaire, renouvelé en juillet 2020, à élaborer un nouveau projet de territoire pour fédérer l'action intercommunale des 57 communes membres.

Aligné sur l'horizon temporel du SCoT du Trégor et de la Breizh COP, ce nouveau projet intitulé « Cap 2040 » est une feuille de route à moyen et long terme qui dépasse la période du mandat communautaire.

L'élaboration de ce document stratégique a mobilisé les élus et de multiples acteurs locaux, dont la société civile représentée par le Conseil de développement. Une large consultation de la population trégorroise a permis de consolider le projet, adopté en juin 2021 par le conseil communautaire.

L'armature du projet de territoire se décline en 5 défis :

- Vivre la démocratie locale en Trégor
- Préserver et valoriser l'environnement
- Mobiliser nos potentiels pour une économie innovante, durable et créatrice d'emplois
- Planifier l'aménagement de l'espace et les mobilités
- Vivre solidaires

Un travail de bilan du Projet de territoire, à mi-parcours du mandat, sera engagé en 2023. Il permettra de partager collectivement les résultats de l'action menée depuis son adoption et de fixer des priorités opérationnelles de la fin du mandat.

VIVRE LA DÉMOCRATIE LOCALE EN TRÉGOR

Chantier n° 1 : Renforcer les relations Communes-Communauté

Chantier n° 2 : Renforcer l'intégration de l'expertise citoyenne dans les politiques communautaires

PRÉSERVER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

Chantier n° 3 : Tendre vers un territoire à énergie positive

Chantier n° 4 : Construire une politique de gestion globale et cohérente des déchets

Chantier n° 5 : Préserver et valoriser les ressources naturelles pour un développement durable

Chantier n° 6 : Soutenir et valoriser l'agriculture du Trégor à taille humaine et vertueuse

MOBILISER NOS POTENTIELS POUR UNE ÉCONOMIE INNOVANTE, DURABLE ET CREATRICE D'EMPLOIS

Chantier n° 7 :
Consolider, déployer et faire progresser nos filières

Chantier n° 8 : Accompagner le développement d'une économie territoriale inventive, agile et durable

PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET LES MOBILITÉS

Chantier n° 9 :
Organiser un territoire équilibré autour des centralités

Chantier n° 10 :
Réduire l'énergie consommée et les gaz à effet de serre émis pour nos déplacements

Chantier n° 11 : Développer une politique de mobilités inclusive

Chantier n° 12 :
Organiser un territoire accessible, attractif et sécurisé

VIVRE SOLIDAIRES

Chantier n° 13 :
Offrir un habitat performant et solidaire

Chantier n° 14 :
Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion

Chantier n° 15 :
Prendre part au développement culturel et sportif du territoire

LES DOMAINES DE **COMPÉTENCES**

Le développement économique

- L'élaboration d'une politique globale et harmonieuse de développement économique visant, d'une part, à équilibrer les activités sur l'ensemble du territoire de la communauté, et, d'autre part, à diversifier la nature de ces activités
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, portuaires et aéroportuaires
- Les aides directes et indirectes aux entreprises, autorisées par la Loi et dans le respect du Schéma Régional de développement Économique d'Innovation et d'Internationalisation (SRdEII)
- La réalisation et la gestion de tout équipement ou infrastructure nécessaire au développement économique
- La participation, le soutien et le renforcement des moyens d'animation, de communication et de promotion économiques et touristiques du territoire communautaire
- L'élaboration d'une politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Le développement touristique et la destination « Bretagne-Côte de Granit Rose » (EPIC)

- L'accueil, l'information, la promotion, l'animation touristique et la commercialisation de prestations de services ou de produits touristiques, en cohérence avec les politiques départementales et régionales et en s'appuyant sur la destination « Côte de Granit Rose-Baie de Morlaix » ainsi que sur l'Office de tourisme communautaire

L'aménagement de l'espace communautaire

- L'élaboration, révision et suivi du SCoT et schéma de secteur
- La création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Les instructions d'urbanisme au service des communes
- La réalisation des plans locaux d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, et cartes communautaires
- L'aménagement numérique du territoire

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- Le soutien à la réalisation des équipements de recherche et d'enseignement supérieur
- Le développement et l'accompagnement des programmes de formation et de recherche nécessaires à l'équilibre durable du bassin d'emploi

Les transports

- Le réseau des Transports Intercommunaux de Lannion-Trégor (TILT)
- Le développement de nouvelles mobilités : vélek'tro (vélos à assistance électrique), véhicules électriques, covoiturage et interconnexions (gare, aéroports, Mobibreizh)

La politique de la ville dans la communauté

- Les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Les dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- La mise en œuvre des programmes d'action définis dans les contrats de ville

Les aires d'accueil des gens du voyage

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage

L'équilibre social de l'habitat

- La mise en œuvre du programme local d'habitat (PLH)
- La politique du logement : programmation, construction, rénovation et gestion de logements (dont les logements sociaux) d'intérêt communautaire
- Le soutien financier à la construction et à la réhabilitation des logements locatifs sociaux
- L'appui à la réalisation de réserves foncières pour le compte des communes membres
- La mise en place de programmes d'amélioration de l'habitat pour les particuliers (Anah, ravalement, isolation par l'extérieur)

- L'information des particuliers sur les aides financières à l'acquisition et à la réhabilitation de leur logement

La voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaires

- Le schéma des voies structurantes
- La création, l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire
- La création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- La qualité de l'eau, y compris protection de la ressource : lutte contre les algues vertes, reconquête de la qualité de l'eau
- L'énergie : plan climat air énergie territorial, développement des énergies renouvelables (bois, éolien, solaire...)
- Les espaces naturels : assistance aux communes pour la protection des espaces naturels sensibles ; protection des sites naturels sensibles ou remarquables d'intérêt communautaire ; balisage, entretien manuel et petits aménagements sur les itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire
- La lutte contre les pollutions
- Les actions de sensibilisation à l'environnement
- La Gestion des Milieux Aquatiques et Préservation des Inondations (GEMAPI)

La gestion des ordures ménagères et du tri sélectif

- La collecte, l'élimination et la valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- L'élimination et la valorisation des déchets inertes provenant des déchèteries
- Les actions de prévention visant à favoriser l'amélioration de la collecte et l'élimination des déchets de toutes catégories

L'eau et l'assainissement (collectif et non collectif)

- L'assainissement collectif des eaux usées
- L'assainissement non collectif
- La gestion de l'eau potable
- Les eaux pluviales urbaines

La coopération décentralisée

- La coopération décentralisée dans le but de développer les échanges économiques, culturels ou autre avec Haïti, Madagascar et le Niger

Les équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire

- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements et des services culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Le soutien aux associations, actions, manifestations et événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Les équipements ferroviaires

- L'aménagement ou la participation à l'aménagement des abords des gares

La petite enfance-jeunesse (CIAS)

- La gestion des équipements et des services « petite enfance / enfance-jeunesse » sur les pôles basés à Pleudaniel, Tréguier, Cavan, Plouaret et Ploumilliau
- L'animation et la gestion des Relais Parents Assistants Maternels

Les maisons de santé

- La construction, la rénovation, la location, la gestion et la vente d'équipements à vocation de santé publique : Maisons de santé de Cavan et le Vieux-Marché
- Le Centre de santé de Pleumeur-Gautier

L'action sociale en direction des personnes âgées (CIAS)

- La gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes du Gavel à Trébeurden
- L'organisation et la gestion du service de portage de repas à domicile basé à Cavan et à Pleudaniel
- Création, gestion et développement d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)
- Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) sur les pôles de Perros-Guirec, Lannion, Tréguier, Lézardrieux et Plestin-les-Grèves

LES **INSTANCES** COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

Le Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté est composé de 85 conseillers communautaires titulaires et de 47 conseillers communautaires suppléants, élus au suffrage universel direct dans le cadre des élections municipales. Le nombre de conseillers communautaires est fonction du nombre d'habitants dans chaque commune avec une répartition à la « proportionnelle à la plus forte moyenne », chaque commune disposant d'au moins un représentant. Le Conseil élit son président, ses 15 vice-présidents et 9 membres permanents pour former le Bureau Exécutif de Lannion-Trégor Communauté. En 2022, le Conseil communautaire s'est réuni 8 fois.

LE BUREAU EXÉCUTIF

Le Conseil communautaire délègue certaines décisions de gestion courante au Bureau exécutif. Le Bureau est une instance délibérante composée notamment du président, des vice-présidents et des membres permanents élus. Il s'est réuni 34 fois en 2022. Le Président est chargé de l'administration de l'établissement et de l'application des statuts. Il préside les instances et fait exécuter les décisions.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Lieu d'information, d'échanges, de réflexions, de propositions et d'orientations pour tous les sujets qui touchent à leur domaine d'intervention, les commissions étudient notamment les questions soumises au Conseil communautaire. Leur composition varie entre 27 et 42 membres.

Par délibération du 15 septembre 2020, 8 commissions ont été créées :

- Affaires générales
- Économie
- Services à la population
- Mobilités et énergie
- Environnement, climat
- Culture, patrimoine et équipements sportifs
- Aménagement du territoire, urbanisme et habitat
- Pays du Trégor, prospectives

Elles se sont chacune réunies 6 à 8 fois au cours de l'année 2022.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit la création d'une Conférence des maires dans les EPCI à fiscalité propre. Celle-ci se réunit sur un ordre du jour déterminé, à l'initiative du Président ou dans la limite de quatre réunions par an, à la demande d'un tiers des maires. Elle réunit les maires des 57 communes membres et les membres du Bureau exécutif. En 2022, la Conférence des maires s'est tenue à 8 reprises.

LES MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF (2022-2026)
(DEPUIS SEPTEMBRE 2022)

Gervais EGAULT
Président de Lannion-Trégor Communauté

Frédéric LE MOULLEC
1er vice-président en charge de l'administration générale, ressources humaines

Guirec ARHANT
2e vice-président en charge de l'habitat, la culture et le patrimoine

Erven LEON
3e vice-président en charge de l'économie et de l'emploi

Paul LE BIHAN
4e vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de la planification et de l'urbanisme

Carine HUE
5e vice-présidente en charge des mobilités

Hervé GUÉLOU
6e vice-président en charge de l'énergie et des relations avec la SEM Lannion-Trégor

François PONCHON
7e vice-président en charge de l'action sociale

Denise PRUD'HOMM
8e vice-présidente en charge de l'enfance-jeunesse et de l'animation sportive

Bénédicte BOIRON
9e vice-présidente en charge du tourisme

François BOURIOT
10e vice-président en charge des finances et de la prospective

Annie BRAS-DENIS
11e vice-présidente en charge de l'environnement et du climat

Christian JEFFROY
12e vice-président en charge du Pays du Trégor et des politiques contractuelles et des Espaces France Services

Cédric SEUREAU
13e vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines

Loïc MAHÉ
14e vice-président en charge du commerce, de l'artisanat et de l'économie maritime

Cécile AURIAC
15e vice-présidente en charge de l'animation territoriale, la communication et le dialogue social

Jacques ROBIN
16e membre permanent du Bureau exécutif en charge des grands projets

Éric LE CREURER
17e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'économie agricole

François PRIGENT
18e membre permanent du Bureau exécutif en charge des déchets

Gérard QUILIN
19e membre permanent du Bureau exécutif en charge du patrimoine communautaire (voirie-bâtiments)

Pierre HUONNIC
20e membre permanent du Bureau exécutif en charge des évènements culturels

Joël PHILIPPE
21e membre permanent du Bureau exécutif en charge des personnes âgées et de l'EHPAD du Gavel

Françoise NIHOUARN
22e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la politique de la ville et des gens du voyage

Yann KERGOAT
23e membre permanent du Bureau exécutif en charge de la revitalisation des centres villes, des centres bourgs et du logement social

Christophe THÉBAULT
24e membre permanent du Bureau exécutif en charge de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (MANDAT 2020-2026)

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
BERHET	Laurence BENECH	Pierre-Yves DROUMAGUET
CAMLEZ	Christophe THEBAULT	Rémi LE GOFF
CAOUENNEC-LANVEZEAC	Henri BODIOU	Sylvie LE PERF
CAVAN	Maurice OFFRET	Catherine DENIS
COATASCORN	Eric LE CREURER	Philippe FRAVAL
COATREVEN	Yves LE ROLLAND	Franky DEMEERSSEMAN
KERBORS	Karine PIRIOU	Coralie BEAUVAIS
KERMARIA-SULARD	Pierre HOUSSAIS	Nadia LE ROY
LA ROCHE-JAUDY	Guillaume COLIN Marie-Laure COADIC	
LANGOAT	Hervé DELISLE	Maryvonne BROUDIC
LANMERIN	Jean-François SALIOU	Carole BONNIEC
LANMODEZ	Jamila LOGNONE	Juliette TARLET
LANNION	Paul LE BIHAN Françoise LE MEN Christian MEHEUST Tréfina KERRAIN Eric ROBERT Carine HUE Cédric SEUREAU Bernadette CORVISIER Hervé LATIMIER Sonya NICOLAS Yves NEDELLEC Françoise BARBIER Patrice KERVAON Louis NOEL Danielle MAREC Jean-Yves CALLAC	
LANVELLEC	François PRIGENT	Annie LE JEUNE
LE VIEUX–MARCHE	Alain GARZUEL	Danièle VILAIN
LEZARDRIEUX	Henri PARANTHOEN	Annyvonne LE COQ-BERESCHEL
LOGUIVY-PLOUGRAS	Jean-François LE GALL	Saïg RUBEUS
LOUANNEC	Gervais EGAULT Sylvie CRAVEC	
MANTALLOT	Jean DROUMAGUET	Ismaël ANDRE
MINIHY-TREGUIER	Christian LE ROI	Marie-Yvonne GALLAIS
PENVENAN	Denise PRUD'HOMM Xavier POUGNARD	
PERROS-GUIREC	Erven LEON Catherine PONTAILLER Christophe BETOULE Rosine DANGUY DES DESERTS Pierrick ROUSSELOT	

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
PLESTIN-LES-GREVES	Christian JEFFROY Brigitte PRIGENT	
PLEUBIAN	Loïc MAHE	Françoise AMBERT
PLEUDANIEL	Didier ROGARD	Isabelle POCHAT
PLEUMEUR-BODOU	Pierre TERRIEN Françoise NIHOUARN Jean-Claude JORAND	
PLEUMEUR-GAUTIER	Frédéric LE MOULLEC	Christine LE TIRANT
PLOUARET	Annie BRAS-DENIS	Marcel LAFONTAINE
PLOUBEZRE	Brigitte GOURHANT Gildas NICOLAS	
PLOUGRAS	Jean-Claude QUENIAT	Nadine GOASDOUE
PLOUGRESCANT	Anne-Françoise PIEDALLU	Grégoire CLIQUET
PLOUGUIEL	Pierre HUONNIC	Françoise KERVELLEC
PLOULEC'H	Sylvain CAMUS	Sonia MORVAN
PLOUMILLIAU	Yann KERGOAT Sylvie TURPIN	
PLOUNERIN	Patrick L'HEREEC	Christian JACOB
PLOUNEVEZ–MOEDEC	Gérard QUILIN	Sonia ALLAIN
PLOUZELAMBRE	André COENT	Arnaud LE MORVAN
PLUFUR	Hervé GUELOU	Jean-Yves LE CORRE
PLUZUNET	Romuald COCADIN	Noël LE CORRE
PRAT	Michel EVEN	Pascale LE MORVAN
QUEMPERVEN	Laurent RANNOU	Yves MALLO
ROSPEZ	Jacques ROBIN	Gilberte ABRAHAM
ST-MICHEL-EN-GREVE	François PONCHON	Christophe ROPARTZ
SAINT-QUAY-PERROS	Olivier HOUZET	Nathalie LE DILAVREC
TONQUEDEC	Joël PHILIPPE	Peggy LAMBERT
TREBEURDEN	Bénédicte BOIRON Jacques MAINAGE	
TREDARZEC	Gilbert LE HOUEROU	Camille MATHECADE
TREDREZ–LOCQUEMEAU	Joël LE JEUNE	Mariannick LEBON
TREDUDER	Patricia LE GUEZIEC	Gildas MORVAN
TREGASTEL	Xavier MARTIN	Claudie LALEUF
TREGROM	Jean-François LE BRAS	Danielle LE BOULANGER
TREGUIER	Guirec ARHANT	Marie-Pierre BODIN
TRELEVERN	Yannick QUEGUINER	Brigitte CARMILLAT
TREMEL	Cécile AURIAC	Sandrine PETIBON
TREVOU-TREGUIGNEC	Julie SAUVÉE	Jean BODSON
TREZENY	Yves PEUROU	Alain RICHARD
TROGUERY	Serge HENRY	Yvan PASQUIOU

LES **INSTANCES DE DÉBAT** ET DE **CONCERTATION**

LES RENCONTRES TERRITORIALES ET LA CONFÉRENCE TERRITORIALE

Depuis 2017, Lannion-Trégor Communauté a mis en place ces instances consultatives et de réflexion à l'échelle des sept pôles territoriaux. Les rencontres territoriales sont composées des maires et adjoints du pôle, des conseillers communautaires, de conseillers municipaux inscrits en commission thématique. Chaque commission peut être élargie à d'autres membres en fonction des thématiques abordées.

Les conférences territoriales quant à elles, organisées une à deux fois par an, sont une rencontre entre le Bureau exécutif de LTC et l'ensemble des conseillers municipaux.
En 2022, deux sessions de rencontres territoriales ont été organisées sur des thématiques choisies par les référents de chaque pôle (mobilités, habitat, énergie, analyse des besoins sociaux ...).
La conférence territoriale s'est réunie en juin 2022 pour la présentation du rapport d'activité 2021.

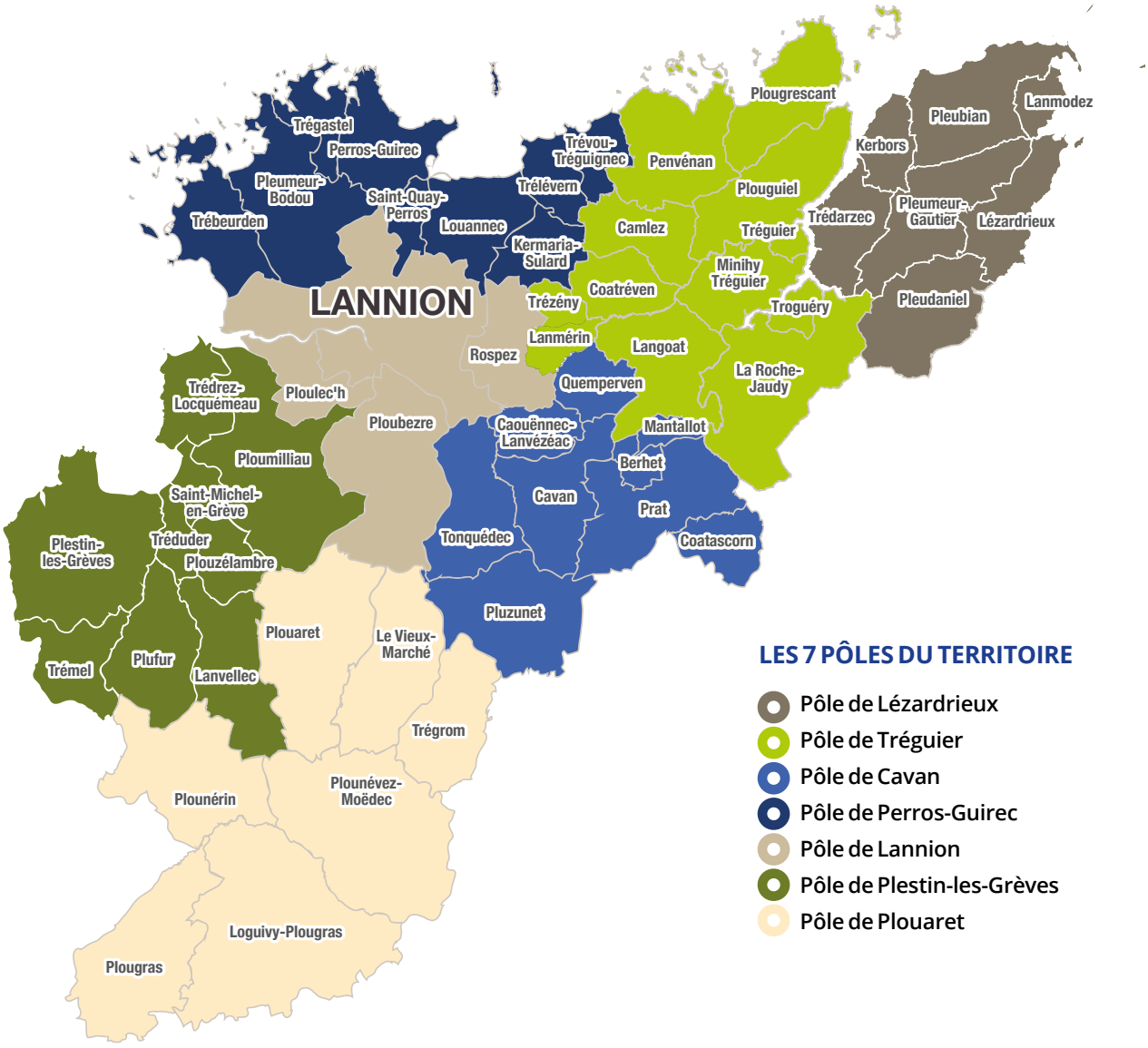

LES 7 PÔLES DU TERRITOIRE

- Pôle de Lézardrieux
- Pôle de Tréguier
- Pôle de Cavan
- Pôle de Perros-Guirec
- Pôle de Lannion
- Pôle de Plestin-les-Grèves
- Pôle de Plouaret

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement est composé de représentants locaux des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable. Il peut donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative à ce périmètre.
Le Conseil de développement de LTC est représenté dans l'ensemble des commissions thématiques de l'EPCI et du CIAS, participant ainsi, auprès des élus, à l'élaboration des politiques publiques locales et à leur évolution.
En 2022, le Conseil de développement de l'Agglo a notamment :

- Contribué à l'élaboration du Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), adopté en juin ;
- Contribué à la démarche « 3 plans » (PLUi-H, PCAET et Plan de mobilités), en remettant une note sur les principaux enjeux identifiés pour le territoire afin d'accompagner les élus dans la définition d'orientations pour les années à venir ;
- Co-piloté avec l'EPCI la démarche de candidature du territoire à la mise en oeuvre du programme LEADER 2023-2027, afin d'obtenir une nouvelle enveloppe de crédits européens pour soutenir les projets des acteurs locaux.

L'association a également constitué un groupe de travail intitulé «Sobriété et efficacité énergétique», qui a rencontré le Vice-président LTC en charge de l'énergie et les services travaillant sur ce sujet. Ils ont échangé sur les actions de l'EPCI et évoqué des pistes de partenariats pour sensibiliser les habitants et les acteurs du territoire à ces enjeux.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

La CCSPL a pour objet d'informer les usagers sur la vie des services publics et de les associer à la réflexion sur leur organisation et leur mise en œuvre de façon à les optimiser sur le territoire communautaire. Le collège « usagers » de cette commission est constitué des membres du Conseil de développement. Un autre collège rassemble des personnes qualifiées invitées en tant que de besoin sur les thématiques liées aux services (déchets, assainissement, déplacement ou accessibilité). La CCSPL s'est réunie deux fois en 2022 pour étudier les rapports annuels d'activité 2021 sur le prix et la qualité des services publics (régie réseaux de chaleur communautaire, collecte et traitement des déchets ménagers, assainissement collectif et non collectif des eaux usées, transports et accessibilité).

G-STAR
RAW
SOUTH EAST DISTR.
msi

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU TRÉGOR

Desachañ muioc'h a oberoù ekonomikel ha touristel etrezek Bro-Dreger

LE DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE**

ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

Lannion-Trégor Communauté entend maintenir et développer son attractivité par sa capacité à générer ses richesses, à proposer à ses habitants un emploi durable, à adapter ses entreprises aux nouveaux défis, tout en assurant un équilibre dans ses activités économiques.

Soutenir les entreprises technologiques et industrielles

Lannion-Trégor Communauté s'est largement engagée en 2022 auprès des entreprises technologiques et industrielles marquées par des développements conséquents : L'Agglomération s'est investie auprès d'entreprises de la photonique, telles Lumibird ou Ekinops par exemple, qui se sont engagées dans des croissances fortes générant plusieurs centaines d'emplois nouveaux sur le territoire et pour lesquels des extensions de bâtiment ou des travaux de rénovation en vue de déménagement sont engagés. Le profil des entreprises évolue également via des reprises et regroupements, à l'image du regroupement des entreprises ECA Robotics et Ixblue sous la bannière unique de Exail.

Par ailleurs, un travail important a été mené pour mettre en évidence une filière prometteuse sur le territoire : la cybersécurité des communications et réseaux. Ainsi, un travail sur le marketing territorial de la collectivité a été mené en lien avec la région Bretagne, l'écosystème économique et académique, en cohérence avec les autres territoires bretons engagés sur d'autres champs de compétences cyber, pour attirer entreprises et talents, développer de nouvelles formations adaptées. Ainsi, Lannion-Trégor Communauté et ses partenaires, dont notamment la technopole Anticipa, se sont investis dans des campagnes de communication presse, des salons tels que le FIC de Lille ou le EWC de Rennes, des études dédiées au positionnement de la cyber bretonne… L'implantation d'une antenne de BCOM à Lannion, associée au projet de création d'un spin-off de BCOM ou encore l'implantation de Qualcomm en sont des exemples de concrétisation. Un projet de cyber campus régional est également à l'étude et affirmera la position de Lannion comme haut lieu de la cybersécurité des réseaux publics et privés.

La Communauté s'engage par ailleurs dans les transitions. Ainsi, sur le Trégor, le Challenge Solutions4Good, doté de 13 000 € de prix et labellisé par la French Tech nationale s'inscrit aujourd'hui avec sa 4e édition comme un évènement majeur dans le domaine en France et attire de nombreux entrepreneurs et créateurs innovants, développant des projets éthiques, durables, etc.

Soutenir le développement d'entreprises de proximité et l'économie solidaire

Tournée vers l'économie, Lannion-Trégor Communauté est une agglomération qui propose un nombre important d'aides directes et indirectes aux entreprises.

Destinée aux entreprises du secteur industriel, de l'artisanat de production et des services aux entreprises, l'aide à l'immobilier vise ainsi à soutenir financièrement celles qui ont un projet immobilier (acquisition, extension ou réaménagement) permettant la création d'emplois durables sur le territoire. Via son aide à l'économie sociale et solidaire, Lannion-Trégor Communauté accompagne les projets relatifs à l'innovation sociale et solidaire, telle que l'aide apportée cette année à l'association Emeraude ID. L'objectif est de soutenir l'inclusion de travailleurs en situation de handicap via la création d'un atelier adapté en milieu ordinaire, au sein même de l'entreprise Endro à Lannion.

Soutenir les activités essentielles aux centres-villes et centres-bourgs

Mis en place par Lannion-Trégor Communauté et la Région Bretagne, le Pass Commerce et Artisanat a pour objectif de soutenir la création, reprise ou modernisation des commerces / artisanats de service situés dans les centres-villes et centres bourgs. Cette aide est mobilisable sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

5
aides à l'immobilier pour un montant total de 96 000 € et la création prévisionnelle de 39 emplois

64
entreprises soutenues en 2022 *via* le « Pass Commerce et Artisanat » pour un budget total de 407 829 € (cofinancé par Lannion-Trégor Communauté, la Région Bretagne et les villes de Lannion et Perros-Guirec)

1
aide ESS dédiée à l'insertion de travailleurs en situation de handicap, soit 5 000 €

ZOOM SUR L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

Le développement et la sécurisation des infrastructures routières

Avec le soutien financier du Conseil départemental des Côtes d'Armor et de l'État, LTC porte un projet d'aménagement d'un pont aval sur le Léguer à Lannion. Ce projet permettra d'améliorer les liaisons entre le Nord et le Sud du territoire et de retirer une partie du trafic de transit du centre-ville de Lannion. En 2022, les échanges autour des études d'avant-projet se sont poursuivis entre LTC, le Conseil départemental et la Ville de Lannion, en particulier sur le rond-point de connexion entre la route départementale Lannion-Plestin (RD 786) et la voie de liaison venant du pont aval. Le Conseil municipal de Lannion a décidé de financer une étude complémentaire pour que ce rond-point ait une forme ovale, plus urbaine. En 2023, ces études d'avant-projet devraient arriver à leur terme, ce qui permettra d'amorcer la concertation publique autour de ce projet.

Améliorer les dessertes ferroviaires

Lannion-Trégor Communauté est desservie par deux gares à Plouaret et Lannion, qui accueillent des TGV et des TER. L'Agglomération accompagne les acteurs principaux de l'accessibilité ferroviaire (SNCF et Région Bretagne). Elle participe, avec ces mêmes acteurs, aux réflexions sur la modernisation et la mutualisation des espaces intérieurs de la gare SNCF de Lannion (« vitrine de toutes les mobilités »). LTC agit également aux côtés du Comité de défense de la gare de Plouaret et de la ligne Plouaret-Lannion, auprès de la SNCF et de la Région, pour améliorer la desserte ferroviaire du Trégor.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE AGRICOLE

L'agriculture est un secteur économique important du territoire avec près de 1 000 exploitations qui constituent un territoire de production alimentaire cohérent. LTC intervient auprès des agriculteurs depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre des programmes de préservation de la qualité de l'eau et des démarches pour aider au développement des ventes de proximité des denrées alimentaires.

Dans la continuité des six dernières années, Lannion-Trégor Communauté a facilité en 2022 l'installation de 18 nouveaux agriculteurs en les soutenant par une aide financière de 3 000 €, bonifiée de 1 500 € dans le cadre d'une installation en agriculture biologique.

La Communauté soutient les filières « viande » locales grâce à l'abattoir du Trégor, installé sur la zone artisanale de Beg Ar C'hra en Plounévez-Moëdec. Ce nouvel outil structure ses filières locales, dont celles issues de l'Agriculture biologique. Plus d'un an après sa mise en service, l'abattoir atteint un niveau de maîtrise sanitaire très satisfaisant. Il propose à ses agents des conditions de travail performantes et obtient des résultats élevés concernant le bien-être animal. En complément du prétraitement et de la récupération de la chaleur du groupe froid, la mise en service en 2022 du nettoyage des véhicules des usagers à l'eau pluviale complète la liste des équipements qui limitent l'impact environnemental de l'activité. 2023 aura pour objectif d'augmenter le tonnage d'abattage.

L'Agglo accompagne également les producteurs qui répondent aux enjeux environnementaux du territoire et qui souhaitent valoriser localement leurs productions alimentaires. Le Projet Alimentaire Territorial, « Des Champs à l'Assiette », a pour objectif de développer le système alimentaire de proximité sous toutes ses formes. Dans le cadre de sa labellisation de niveau 1 par le Ministère de l'Agriculture, a été créé un comité de pilotage qui réunit des acteurs de l'alimentation qui interviennent sur le territoire.

ABATTOIR DU TRÉGOR

676
tonnes équivalent carcasse

AIDES AGRICOLES

18
nouveaux agriculteurs aidés en 2022
dont 9 en agriculture biologique

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

170 000 €
de budget sur 3 ans

SOUTENIR L'ÉCONOMIE MARITIME

Le groupement composé de Lannion-Trégor Communauté (chef de file), Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté a été retenu fin 2022 dans le cadre de l'appel à candidatures régional relatif au volet territorial du FEAMPA. Ce dispositif permettra de soutenir des projets sélectionnés par la Commission Mer et Littoral sur la base d'une stratégie définie par et pour les acteurs du territoire, s'intitulant : « Accélérer la transition vers une économie bleue durable et responsable ». Elle se décline en quatre axes :

- La maritimité, une culture à partager
- Mobiliser les connaissances pour sensibiliser, préserver et gérer durablement les milieux marins et espaces côtiers
- Créer, inventer, expérimenter pour réduire les pollutions et déchets en mer et sur le littoral
- Accompagner la transition environnementale, économique et sociétale de l'économie bleue

Une enveloppe de 1 100 000 euros de crédits européens FEAMPA a ainsi été obtenue pour soutenir les projets des acteurs locaux, pour la période 2023-2027.

ZOOM
Valorisation des filets de pêche usagés

Lannion-Trégor Communauté et l'ESATCO de Plourivo ont bénéficié d'une subvention 11 554 € pour expérimenter une filière de valorisation des filets de pêche usagés.

FAVORISER L'INSTALLATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRENEURS

Aménager et commercialiser les espaces d'activités communautaires

Lannion-Trégor Communauté dispose de 30 espaces d'activités répartis sur l'ensemble du territoire. Ces différents espaces d'activités à vocation industrielle, artisanale ou commerciale permettent de faciliter l'implantation, le développement des entreprises et favorisent ainsi les créations d'emploi local.

Au cours de l'année 2022, La Communauté a finalisé les travaux d'extension et de requalification de l'espace d'activités du Châtel à Plestin-Les-Grèves (2,5 ha commercialisables) et a lancé les études d'extension des espaces d'activités de Mabiliès à Louannec (1,3 ha) et Kerbiquet à Cavan (6 ha).

L'année 2022 aura été marquée par un grand nombre de contacts (80) pour les espaces d'activités avec 25 réservations effectives.

En 2023, Lannion-Trégor Communauté réalisera les travaux d'extension de Mabiliès à Louannec (+1,3 ha), la requalification de la voirie existante sur l'espace d'activités de Kerverzot à La Roche-Jaudy et finalisera les études de l'extension de l'espace d'activités de Kerbiquet à Cavan.

LTC se dotera également en 2023 d'un nouveau schéma directeur en matière de foncier économique.

Accueillir et aider à l'installation et au développement des entreprises dans son parc immobilier industriel locatif

L'Agglo s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'acquisition et la requalification de sites industriels. Cette politique permet à la fois de répondre à un objectif « zéro friche » et surtout d'entretenir la dynamique économique à l'œuvre sur le territoire. La communauté construit également des locaux neufs et adaptés aux besoins d'entreprises. Usine, salles blanches, bureaux, ateliers... sont ainsi proposés à tarifs attractifs et s'affichent comme de véri-

30
espaces d'activités communautaires

462 ha
de surface totale dont 25,5 ha de surface disponible

15
ventes réalisées : 48 397 m² pour 742 787 € HT

tables outils d'attractivité économique.

L'année 2022 a été marquée par une très bonne dynamique économique sur le territoire de LTC avec le développement de nombreuses entreprises locataires et l'implantation de nouvelles activités dans le parc immobilier industriel locatif générant un grand nombre de créations d'emplois.
Le parc immobilier industriel locatif dispose d'une surface de 178 731 m² de locaux à fin 2022 répartis sur 62 sites sur l'ensemble du territoire de LTC. Le parc héberge 312 entreprises locataires soit l'équivalent d'environ 2 500 emplois. 6 locataires supplémentaires sont comptabilisés sur l'année. Le taux d'occupation des locaux atteint 94 %.
De nombreuses sociétés ont ainsi pu être accompagnées par LTC parmi lesquelles :
La société Qualcomm communications, leader international des télécoms qui avait implanté son nouveau centre de R&D 5G/6G dans le bâtiment W de l'Espace Erhel en 2021, l'a étendu de 300 m² supplémentaires en 2022.
Sur le Photonics Park, LTC a également accompagné les sociétés Oxxius, Cristalens, Exfo et Santech Innovation dans leur développement en étendant leurs locaux de respectivement 359 m², 410 m², 210 m² et 127 m² générant de nombreuses créations d'emplois.
L'année 2022, aura aussi été marquée par plusieurs livraisons de locaux neufs à différentes sociétés locataires. La société Groupe Le Couillard Construction a ainsi emménagé dans le nouvel hôtel d'entreprises de Buhulien à Lannion avec ses 20 salariés. La société Groupe Inventix leader mondial du comptage a bénéficié d'une extension de 950 m² de ses locaux au 4, rue Bourseul à Lannion qui lui permettront d'embaucher une trentaine de personnes supplémentaires. Le site de Castelmeur à Plougrescant a accueilli à l'ouverture de la saison touristique deux nouvelles activités de restauration exploitées par les sociétés Ty Gouffre et Castel Café en location dans les locaux rénovés par LTC.
De nouvelles sociétés se sont également implantées dans le parc immobilier comme Sipartech spécialisée en réseaux télécoms pour entreprises sur 170 m² au 21, rue de Broglie, Armor Arsenal créée en 2022 et spécialisée dans les sous-systèmes impulsifs pour satellites installée sur ce même site. La société AIMI spécialisée dans l'intégration de systèmes électriques s'est installée sur 650 m² d'ateliers rénovés au 3, rue Bourseul à Lannion. Les sociétés CJEF soudure et l'Atelier Mécanique de Précision se sont installées sur 400 m² et 200 m² à l'hôtel d'entreprises de Lannion.
L'année 2022 aura été marquée par l'engagement de nombreux chantiers de requalification ou de construction de locaux : la requalification du site de Pé-

312
locataires

185
transactions immobilières

12
implantations et développements d'entreprises significatifs

94 %
taux d'occupation du parc immobilier industriel locatif

gase Sud qui accueillera la blanchisserie de la Régie de Quartiers sur 900 m² en 2023, l'extension de la Maison de Santé de Cavan, le nouveau centre de recherche de l'IRT B-Com, d'une surface de 1 100 m², qui hébergera 80 ingénieurs spécialisés dans la xG Souveraine à Pégase 5, dont la livraison est prévue mi-2023. LTC a également engagé en 2022, la réhabilitation et la rénovation thermique du bâtiment YA de 3 700 m² du Cruguil (ancien site Orange acquis en 2020) qui deviendra le nouveau siège de la société Ekinops, leader dans les solutions de télécommunications interopérables, et qui prévoit un doublement de ses effectifs à Lannion à court terme pour atteindre 140 salariés.
Fin 2022, LTC a concrétisé l'acquisition de la nue-propriété du site ex-Alcatel-Lucent devenu Espace Corinne Erhel auprès de l'Établissement Public Foncier de Bretagne pour un montant de 6 millions d'euros HT. Une partie des loyers provisionnés depuis l'acquisition de l'usufruit du site en 2015 a permis de financer cet achat. Le site est aujourd'hui complètement occupé.

Lannion-Trégor Communauté, après avoir investi plus de 10 millions d'euros HT en 2022 dans les projets de développement du parc immobilier industriel locatif, continue son soutien à l'économie locale en 2023 avec plus de 12 millions d'euros HT d'investissements budgétés sur 2023.

ACCOMPAGNER L'EMPLOI ET L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Depuis 2017, l'Agglomération développe une véritable politique emploi à travers le financement et la coordination d'actions sur son territoire ainsi qu'à travers une démarche d'insertion par la mise en place de clauses sociales dans ses marchés publics et par un soutien aux structures d'insertion par l'activité économique et du handicap dans ses marchés réservés.

Soutenir l'Emploi local

Avec l'ensemble de ses partenaires, la collectivité déploie des actions en faveur de l'emploi qui répondent aux besoins de son territoire, étudiées et décidées au sein de la CTEF (Commission Territoriale Emploi Formation). Cette commission est coprésidée par les représentants de l'État et les Conseillers régionaux et regroupe l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire.
Les thématiques et actions déclinées sur LTC sont : l'attractivité (exemple : Entreprendre dans le Trégor, Réseau Entreprises Accueillantes du Trégor), les freins périphériques à l'emploi (actions autour de la mobilité et de l'hébergement), la saisonnalité (actions dédiées à l'emploi saisonnier), la mise en place de GPECT (exemple : aide et soin à domicile) ainsi que la mise en place de jobs dating.
Le logement des nouveaux arrivants est également un axe important. L'entreprise Carrières Nomades œuvre depuis deux ans en local pour accompagner l'arrivée de nouveaux salariés dans leur recherche de logement. Plus de 20 logements temporaires ou durables ont ainsi été trouvés dans l'année.
Un nouveau plan de revitalisation Nokia a été mis en place fin 2022, afin d'accompagner l'ensemble du secteur industriel. Il oriente ses soutiens tant vers des recrutements dans les entreprises, que sur des actions collectives (relatives aux freins périphériques à l'emploi, à des actions remarquables...).

Développer les clauses sociales d'insertion sur le territoire

Lannion-Trégor Communauté a choisi de renforcer sa politique d'insertion par l'emploi à travers la promotion de la clause sociale d'insertion dans la commande publique. Cette action se traduit par le suivi global des heures d'insertion pour les marchés publics passés par l'agglomération ou les marchés communaux via le bureau d'études de LTC.
Le suivi de cette action est facilité par la mise en place d'une Comité d'appui en partenariat avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor. Cet outil opérationnel a pour objectif de créer un environnement favorable pour coordonner le dispositif de la clause sociale sur le territoire en favorisant un dialogue constructif entre tous les acteurs concernés.
Plus largement, Lannion-Trégor Communauté accompagne les Structures d'Insertion par l'Activité Économique et du Handicap, véritables leviers pour un retour à l'emploi des plus fragilisés. L'Agglomération privilégie donc les marchés réservés lorsque cela est possible dans les marchés qu'elle lance.

34
prestations réservées : 99 504 heures

10
structures de l'IAE et du handicap

14
marchés publics avec des heures d'insertion : 6 512 heures

26
entreprises mobilisées

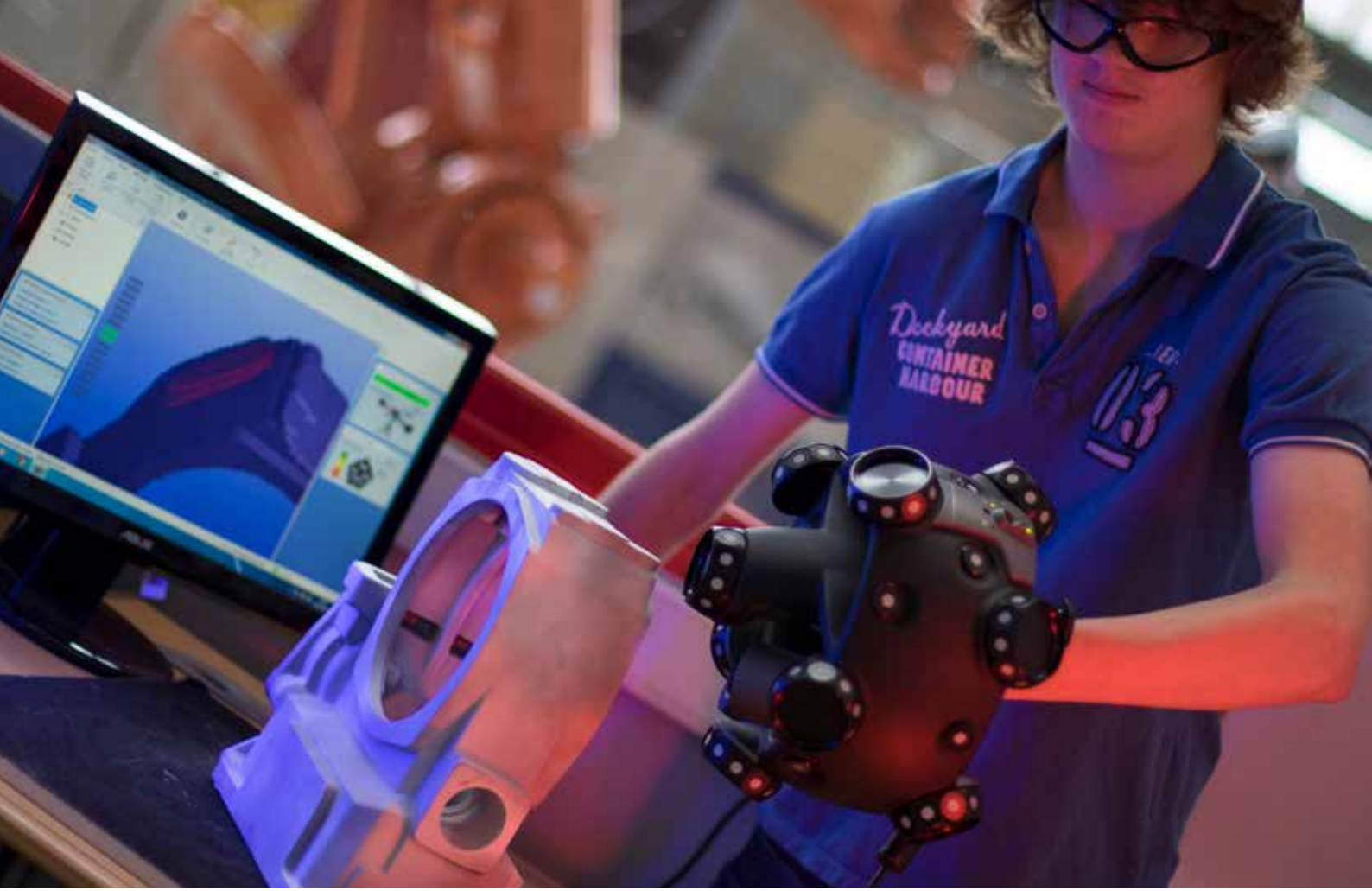

L'**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**, LA **RECHERCHE** ET L'**INNOVATION**

CONFORTER UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE ET D'INNOVATION

Soutenir l'investissement en enseignement supérieur et recherche

Avec 2 200 étudiants, 8 établissements d'Enseignement Supérieur, 6 laboratoires de recherche, 2 centres d'innovation technologique, le campus à taille humaine de Lannion-Trégor Communauté, se présente comme un levier au service du territoire, de sa compétitivité et de son attractivité.

Dans le champ de l'Enseignement Supérieur, la recherche et l'innovation, le territoire souhaite s'appuyer sur des partenariats solides avec les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Lannion-Trégor communauté entend soutenir activement l'amorçage de nouvelles formations générales et professionnelles innovantes allant du bac +2 à bac +5 qui répondent aux besoins des entreprises et des filières en tension.

Parallèlement, la collectivité se positionne comme un partenaire incontournable des chercheurs. Elle souhaite inscrire son action dans l'accompagnement de projets innovants couvrant toute la chaîne de développement d'un produit ou service, de la R&D à sa mise sur le marché.

Investir autour des priorités des acteurs académiques et du milieu de la recherche

L'Enseignement Supérieur, la recherche et l'innovation ont très tôt été confirmés comme des thématiques majeures et prioritaires du futur Contrat de Plan État Région (CPER) 2021-2027. La préparation des négociations engagées dès 2019 a connu de multiples contretemps liés à la pandémie et au calendrier électoral. Pour le territoire, l'enveloppe des projets accompagnés représente un engagement commun des financeurs de 7 991 000 € : 1 100 000 € pour l'Enseignement Supérieur, 2 718 000 € pour la Recherche et 4 173 000 € pour l'Innovation. L'agglomération participera à hauteur de 920 625 € sur la totalité du programme. Les actions financées dans ce nouveau CPER visent à maintenir la dynamique et le développement de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'innovation sur notre territoire. Les principales actions territoriales identifiées

dans ce nouveau programme vont se traduire par la finalisation de l'opération de réhabilitation énergétique de l'IUT de Lannion commencée dans le précédent CPER, le financement d'équipements scientifiques innovants et l'accompagnement aux investissements en équipements de R&D pour les deux centres d'innovation technologique.

Lannion-Trégor Communauté continue également à soutenir le développement des établissements d'enseignement supérieur en les accompagnant financièrement au côté du Conseil Départemental des Côtes d'Armor grâce au CODESUP (Comité de Développement de l'Enseignement Supérieur). Cette instance assure le financement d'un plan pluriannuel d'équipements pédagogiques qui permet aux trois principaux établissements d'enseignement supérieur (l'ENSSAT, l'IUT et le lycée Félix Le Dantec) de dispenser d'un enseignement toujours au plus près des besoins des entreprises avec du matériel performant. Ainsi, l'Agglo apporte un soutien financier à hauteur de 50 000 € par an et par établissement soit 150 000 € pour les trois établissements en 2022. Des soutiens exceptionnels ponctuels interviennent également hors CODESUP pour la création de projets structurants portés par les autres établissements partenaires du territoire (ouverture du DNMADE Matériaux, valant grade de licence au lycée Savina).

Soutenir l'innovation, la recherche et le développement des entreprises

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté compte deux Centres d'Innovation Technologique de notoriété technique internationale qui soutiennent l'innovation interfilière : Photonics Bretagne et le Centre d'Études et de Valorisation des Algues (CEVA). Leur fonction clé est de répondre aux besoins d'innovation technologique des entreprises et de contribuer à la valorisation de la recherche publique.

Des réunions techniques ont été organisées en 2022 entre la Région Bretagne, les Centres d'Innovation Technologique et les collectivités territoriales partenaires dont LTC. Ces échanges ont permis de fixer un cadre d'action commun au sein d'une convention cadre d'objectifs et de moyens sur la période 2023-2027 en complémentarité du CPER. Ce document cadre précise notamment les contributions annuelles des Collectivités Territoriales dans un contexte réglementaire européen contraint en matière d'aide publique à la recherche et à l'innovation.

Afin de renforcer l'attractivité économique de son territoire, Lannion-Trégor Communauté apporte son soutien financier aux projets collaboratifs R&D labellisés par les pôles de compétitivité au côté de la région Bretagne. À travers le financement de ces projets innovants, LTC souhaite contribuer activement au développement des activités des entreprises et centres d'innovation technologique de son territoire en leur permettant de valoriser leurs travaux et compétences de recherche en R&D publique et privée. En 2022, LTC a accompagné le financement de trois projets collaboratifs innovants sur des thématiques porteuses telles que la diminution de la consommation en carburant dans l'aéronautique, la qualité sonore dans les contenus audiovisuels, l'analyse en temps réel des cultures végétales pour un montant de 132 416 euros.

Pour compléter, ce dispositif et doter les laboratoires de recherche implantés sur le territoire de moyens humains supplémentaires, LTC cofinance chaque année avec la région Bretagne, dans le cadre du dispositif ARED (Allocation de Recherche Doctorale), deux bourses doctorales dont le projet scientifique présente un intérêt pour le territoire et le laboratoire de recherche. En 2022, Lannion-Trégor Communauté a suivi et financé 6 bourses doctorales pour un montant de 85 000 €.

ZOOM
Favoriser l'entrepreneuriat étudiant

Grâce au dispositif PEPITE Bretagne soutenu financièrement par LTC depuis 2013, les étudiants post-bac du territoire ont la possibilité de s'inscrire chaque année au programme d'entrepreneuriat interécoles « Fabrik ta pépite ». En 2022, 12 étudiants du territoire se sont engagés sur 3 projets ENSSAT-IUT. 2 étudiants du territoire désireux de créer leur activité ont également obtenu le Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE) qui leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en phase de pré-incubation (aménagement d'études, bourses, mentor professionnel).

En partenariat avec PEPITE, l'Agglomération a lancé un nouvel évènementiel « une idée pour mon territoire » visant à susciter l'esprit d'entreprendre des étudiants en leur proposant de répondre de façon créative et innovante, sur un format court d'une journée, à une problématique formulée par LTC. Pour cette première édition, 50 étudiants issus de l'ENSSAT, de l'IUT et du lycée Félix Le Dantec, accompagnés de coachs professionnels se sont regroupés par équipe pour travailler un projet d'entrepreneuriat fictif autour de la problématique suivante : « *Comment penser l'entreprise de demain sur le territoire de LTC en favorisant la qualité de vie au travail et l'attractivité des futurs actifs ?* ».

Lannion-Trégor Communauté propose également depuis quelques années, aux entreprises implantées sur son territoire ou souhaitant s'y implanter, de tester leurs produits ou services innovants au sein du dispositif « Terrain de jeu de l'innovation ». Dans ce cadre, Lannion-Trégor Communauté a accompagné la société lannionnaise Twinsys dans la digitalisation du Switch lieu de coworking situé dans les locaux communautaires de l'espace Ampère. Parallèlement, afin de faciliter le repérage et le guidage au sein du bâtiment, une borne d'accueil interactive sur pied a été installée à l'entrée principale du bâtiment.

Encourager les collaborations entre le monde institutionnel, les établissements d'enseignement supérieur et les partenaires privés

Le territoire a obtenu en 2020 un financement de l'État dans le cadre du Programme d'Investissement et d'Avenir (PIA) territoires d'Innovation pédagogique. Piloté par le Campus des Métiers et des Qualifications numérique et photonique, ce projet ambitieux et prometteur de 4,2 millions d'euros dont 340 000 euros pour LTC met en synergie les acteurs économiques, institutionnels et académiques du territoire. Il comprend l'élaboration de nouvelles formations répondant aux métiers en tension mais également la création d'une plateforme technologique et d'outils numériques innovants. Depuis 2020, le PIA a permis de financer la création de quatre nouvelles formations en apprentissage à l'ENSSAT et l'IUT : un Diplôme d'ingénieur « Photonique et Électronique », un BUT Métiers du Multimédia et de l'Internet, une licence professionnelle « Tourisme et Numérique », une licence professionnelle « Chaîne de mesure et Instrumentation Connectée ».
Ce programme incluant l'État, les Collectivités et les partenaires privés fait appel à des circuits de financement complexes instruits par l'Université de Rennes.
L'enjeu 2022 a consisté à valider les modalités de versement de la subvention communautaire entre l'Université de Rennes et Lannion-Trégor Communauté au sein d'une convention de financement bipartite.

Par ailleurs, une école Microsoft Simplon a développé une année de formation dédiée à l'intelligence artificielle, en lien avec la Chambre de Commerce et d'Industrie 22, se basant sur une collaboration avec 4 entreprises locales.

Accompagner et coordonner les actions en faveur de la valorisation du Campus universitaire

La qualité de vie étudiante est au cœur des préoccupations de Lannion-Trégor Communauté. La Collectivité est notamment très impliquée dans la validation des projets étudiants présentés chaque trimestre au sein de la commission CVEC 22 pilotée par le CROUS de Lannion. La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) a vocation à financer des actions sur notre campus dont les premiers bénéficiaires sont les étudiants : projet lié à l'accès aux soins, à la pratique du sport, à l'amélioration de l'accueil des étudiants, à l'accès à la culture (expositions, concerts, ateliers artistiques).

920 625 €
de financements négociés pour le CPER 2021-2027 sur le site de Lannion

150 000 €
de soutien à l'équipement pédagogique des établissements d'enseignement supérieur (CODESUP)

154 500 €
de financement de programmes pour le Campus des Métiers et Qualifications (PIA3)

10 500 €
de soutien à la vie associative et à l'entrepreneuriat étudiant

LE **NUMÉRIQUE**

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

En cette année 2022, la disponibilité du réseau fibre concerne plus de 19 000 logements sur les communes entières de Caouënnec-Lanvézéac, Kerbors, Lannion, Quemperven, Tonquédec, Trégrom, et partiellement sur les communes de Camlez, Langoat, La Roche Jaudy, Loguivy-Plougras, Perros Guirec, Saint Quay Perros, Trédarzec et Troguéry.
Les déploiements s'achèvent sur les communes entières de Berhet, Camlez, Coatréven, Langoat, Lanvellec, Loguivy-Plougras, Mantallot, Ploubezre, Plougras, Ploulec'h, Plounérin, Plufur, Trémel, et partiellement sur des secteurs de Cavan, Kermaria-Sulard, Lanmérin, Le Vieux-Marché, Lézardrieux, Lanmodez, Louannec, Perros-Guirec, Plestin-Les-Grèves, Pleubian, Pleudaniel, Pleumeur-Bodou, Pleumeur-Gautier, Plouaret, Plougras, Ploumilliau, Plounévez-Moëdec, Pluzunet, Prat, Rospez, Saint-Quay-Perros, Trédrez-Locquémeau, Tréduder, Trézény.
Les études de déploiement ont démarré sur les communes de Coatascorn, Minihy-Tréguier, Penvenan, Plouguiel, Plougrescant, Plouzélambre, Trébeurden, Tréguier et Saint Michel en grève.

Aider au raccordement

Par ailleurs, de nouveaux supports d'antennes de téléphonie mobile ont été installés sur le territoire par les opérateurs à Lannion et Plounérin.
La 5G est installée sur notre territoire pour :

- La totalité des 52 antennes de téléphonie mobile de Free
- 43 des 48 antennes de téléphonie mobile de Bouygues
- 30 des 47 antennes de téléphonie mobile de SFR
- 22 des 69 antennes de téléphonie mobile d'Orange

+ DE 19 000
logements raccordables sur 11 communes

48
communes en phase travaux du déploiement fibre Megalis

LE **TOURISME**

L'Office de Tourisme Communautaire « Bretagne Côte de Granit Rose », représente 56 communes du territoire Lannion-Trégor Communauté, il est lié à LTC par une convention d'objectifs. Il travaille également en partenariat avec l'Office de tourisme de Perros-Guirec.
Suite au renouvellement de la gouvernance en octobre 2021 et dans le cadre du classement de l'Office en catégorie 1 et de la labellisation Qualité Tourisme, l'Office de Tourisme s'est engagé dans une réflexion de fond sur sa stratégie à l'échelle du territoire.

Mettre en œuvre une stratégie touristique partagée

Après une année d'enquêtes, de concertations et de réunions interfilières qui ont permis de définir les cibles prioritaires, les marqueurs identitaires, 3 axes majeurs ont été identifiés.

Une destination touristique forte

Partant du constat que le tourisme occupe une place importante sur notre territoire, que ce soit en termes de retombées économiques et d'emplois mais aussi dans sa répartition dans l'espace sur le territoire, que les habitants et les locaux font partie intégrante de l'offre touristique, le premier enjeu sera de fédérer les élus aux côtés de l'Office de tourisme et de faire des habitants les acteurs de l'expérience touristique.

Un territoire vivant

Par le biais de nos actions de communication, à chaque étape et pour chaque public, nos supports de communication permettent de nous démarquer pour susciter l'intérêt et d'inscrire la destina-

tion Bretagne Côte de Granit Rose dans un imaginaire de marque porteur de sens. Ainsi l'Office de Tourisme travaille l'image et la notoriété du territoire et renforce ses actions de communication à travers les éditions, le marketing et sa stratégie numérique. La diffusion et la valorisation de l'offre touristique font partie intégrante des actions prioritaires de l'Office de Tourisme.

Une offre qualifiée et renforcée

Pour répondre aux attentes des consommateurs de plus en plus exigeants, faire face à la concurrence des nombreuses destinations, notre offre doit viser l'excellence. Pour cela, l'objectif est d'animer le réseau des partenaires en proposant d'accompagner les professionnels dans leur qualification et leur mise en marché en les fédérant autour des actions de l'Office, en les accompagnant dans leur évolution et en renforçant la qualification de l'offre.
Ces 3 axes prioritaires se déclinent à travers 8 grands enjeux retranscrits en une soixantaine de fiches actions.

Véritable boite à outil, cette stratégie 2022-2027 permettra également de réunir et de fédérer tous les acteurs du territoire, en définissant l'organisation touristique de demain tout en véhiculant notre image et nos valeurs.

2 nouveautés illustrent déjà le déploiement de la stratégie :

- La mise en œuvre d'un nouvel outil déployé dans les bureaux d'information touristique : Le Roadbook, véritable carnet de voyage numérique. L'offre est personnalisée pour répondre aux mieux aux aspirations des visiteurs. Premier office de tourisme breton à proposer ce service, nos équipes ont généré plus de 2 500 carnets de voyage dès l'été 2022.
- La création d'un centre de contact afin d'harmoniser l'accueil à distance, de valoriser le métier de conseiller en séjour par le conseil personnalisé.

Investir dans le tourisme de groupe

Lannion-Trégor Communauté s'est également engagée en 2020 dans le rachat du site de Kerallic à Plestin-Les grèves. Des travaux sont entrepris en 2022 pour l'étanchéité, la voirie ou la mise en sécurité des lieux afin de préparer l'installation durable d'un gestionnaire sur le site. 1,5 ha a été cédé à la commune de Plestin-Les-Grèves pour y réaliser une aire de camping-cars attenante.

Par ailleurs, un nouvel exploitant a été installé sur le site du Moulin du Poulloguer à Prat, propriété de Lannion-Trégor Communauté et orienté accueil de groupes et itinérance.

2 163 000 €
de taxe de séjour collectée sur l'ensemble du territoire de LTC

600
partenaires adhérents à l'OTC

ZOOM Immobilier

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne trésorerie de Lannion sont engagés, afin d'y accueillir prochainement le bureau d'information touristique de Lannion et le siège de l'Office de tourisme communautaire.

BOUCHERIE

AMÉNAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

Kempenn ar vro en ur mod padus

L'**AMÉNAGEMENT** DE L'ESPACE ET LA **PLANIFICATION** URBAINE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)

La compétence « aménagement de l'espace » a comme principal objectif la création d'un document d'urbanisme intercommunal (PLUiH). Avant l'approbation de celui-ci, il s'agit d'assurer le suivi des différents documents d'urbanisme en vigueur sur tout ou partie du territoire ; documents dont le rôle est de poser l'ensemble des orientations et règles permettant d'inscrire le développement de l'activité et de l'occupation humaine sur le territoire de façon organisée dans le respect des ressources et des patrimoines.

À ce titre Lannion-Trégor Communauté a organisé des procédures d'adaptation de PLU communaux en vigueur tout en poursuivant le travail d'élaboration du PLUiH.

Définir un socle commun de connaissances

Au cours de l'année 2022, la poursuite de la démarche 3 plans a permis d'étoffer le diagnostic et de réaliser une synthèse reprenant l'ensemble des grands enjeux actuels en termes d'aménagement, en termes d'empreinte environnementale, de mobilités, d'enjeux d'armature urbaine, etc.

À partir de ce diagnostic, les premières orientations ont pu émerger, notamment en termes d'évolution démographique et d'habitat et de scenario climat du territoire.

Partager ces connaissances

L'année a été marquée par le partage de ce diagnostic et des grands enjeux avec les élus communaux au travers de réunions de pôles mais aussi par le suivi en Comité de pilotage où l'ensemble

des communes est représenté et a pu participer à la construction de cette démarche.

LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU) COMMUNAUX

La couverture en document d'urbanisme est très hétérogène sur le territoire. Certains documents doivent être modifiés afin de réaliser certains projets (habitat, économique, ...) ou de se mettre en comptabilité avec des orientations du SCoT

La mise en œuvre du SCoT : délimitation des 26 SDU identifiés au sein des PLU communaux concernés

En 2022, les 14 procédures de modification simplifiées relatives à la délimitation des SDU ont été poursuivies, notamment concernant les procédures de concertation avec le grand public (incluant la mise à disposition du dossier) et la consultation des différents partenaires (Autorité Environnementale, Personnes Publiques Associées, ...)

La mise en œuvre de projets d'intérêt général

Plusieurs procédures menées ont trait à la réalisation de projet d'intérêt général. Les déclarations de projets relatives aux mises en normes des systèmes d'assainissement des stations d'épurations de l'Île Grande, Pleudaniel, Lannion ont suivi leur cours. Plusieurs procédures de modification permettant la création de projet d'habitat incluant une production de logements locatifs sociaux ont été également été menées sur plusieurs communes (Cavan, Minihy-Tréguier, Trébeurden).

LE PATRIMOINE

La préservation du patrimoine, et son évolution, sont au cœur des politiques communautaires. Après l'approbation du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Tréguier, la Communauté d'agglomération en partenariat étroit avec les communes concernées et les services de l'Architecte des Bâtiments de France mène différentes procédures afin de mener ces politiques.

La création de Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) sur les communes de Lannion et Perros-Guirec

En 2022, les communes de Perros-Guirec et Lannion ont vu leur périmètre de Site Patrimonial Remarquable arrêté par décret du ministre de la Culture. Les travaux concernant l'outil de gestion (appelé « PVAP ») vont débuter en 2023 après notamment constitution d'une Commission Locale de suivi au sein de chaque commune.

L'HABITAT

Les actions en matière d'habitat de Lannion-Trégor Communauté s'inscrivent dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2018-2023 qui comportent plusieurs axes d'intervention.

PLACER LE PARC ANCIEN AU CŒUR DU PLH : AGIR POUR LE PARC PRIVÉ

En 2022, l'Agglo a conforté sa politique proactive en faveur de l'amélioration de l'habitat ancien privé et ses dispositifs d'accompagnement des propriétaires occupants et bailleurs.

Reconnu « Service Public pour la Rénovation de l'Habitat », avec sa labellisation « Espace France Renov » au 1er janvier 2022, le Point Info Habitat a poursuivi son travail d'information et d'accompagnement des ménages dans leur projet de rénovation du plus simple au plus complexe, en proposant des conseils neutres et gratuits et un accompagnement personnalisé des porteurs de projet dans leur démarche d'acquisition-rénovation.

En 2022, 6 001 conseils techniques et financiers ont ainsi été apportés, et 472 ménages ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé, avec notamment la réalisation d'une évaluation énergétique à leur domicile ou d'un audit d'ergothérapeute.

Au-delà de ces accompagnements techniques et sociaux des ménages, Lannion-Trégor Communauté a poursuivi sa politique d'aides financières en 2022 afin de soutenir les projets, de massifier davantage la rénovation thermique du parc ancien, de faciliter l'accession à la propriété et la création de logements locatifs abordables.

En 2022, ce sont ainsi :

- 2 964 990 € d'aides déléguées de l'ANAH qui ont été attribuées par LTC, dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre
- 423 714 € d'aides directes de LTC qui ont été engagées et versées en faveur de l'amélioration des logements
- 75 000 € d'aides directes de LTC en faveur de l'accession à la propriété (sous condition de ressources)

6 001
conseils techniques et financiers ont ainsi été apportés

472
ménages accompagnés

CONFORTER LA PLACE DE L'HABITAT SOCIAL ET RÉPONDRE AUX POPULATIONS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

La Communauté a poursuivi en 2022 sa politique de soutien au développement d'une offre de logements sociaux familiaux, avec 105 logements programmés en 2022 sur le territoire. Dans le cadre de sa délégation des aides à la pierre (convention avec l'État 2019-2024), Lannion-Trégor Communauté soutient en effet les projets des organismes HLM et des communes en les accompagnant dans leur demande d'agrément et de financements. L'objectif est de proposer une offre de logements diversifiée et accessible, en cohérence avec les besoins et les capacités financières des ménages, et en veillant à une bonne répartition sur le territoire communautaire.

Par ailleurs, un soutien communautaire a été apporté à la création de 4 logements d'urgence pour les sans-abri, portés par l'association Saint Vincent de Paul, et qui ont ouvert en 2022.
La Conférence Intercommunale du Logement a poursuivi son travail sur la politique d'attribution des logements sociaux, avec la restitution du diagnostic et l'engagement de la phase de réalisation de la Convention Intercommunale d'Attributions.

Le logement des salariés en mobilité étant une priorité, la Communauté a voté en mars 2022 une aide pour les propriétaires qui aménagent leur logement en vue d'accueillir un saisonnier pendant la période estivale. Il s'agit de l'action « Un toit, un emploi » en partenariat avec le Mission Locale (MLOCA). De plus, une étude des besoins en logements des salariés en mobilité a été menée dans le courant de l'année et permettra la mise en œuvre d'actions concrètes en 2023.

ZOOM
La SPLA : LANNION TRÉGOR AMÉNAGEMENT, vers un habitat plus durable

La SPLA est l'un des outils opérationnels de mise en œuvre du Plan Local de l'Habitat acté par Lannion-Trégor Communauté avec l'ambition partagée des communes. Ses missions consistent à développer la vie au sein des centralités et d'être en capacité d'offrir du logement à proximité immédiate des services et des commerces. Elle permet une offre d'habitat nouvelle à prix maîtrisé, grâce à l'intervention publique dans les opérations d'aménagement.

L'APPLICATION DU **DROIT DES SOLS**

UN SERVICE MUTUALISÉ AU SERVICES DE COMMUNES

49 communes du territoire adhèrent au service mutualisé d'Application du Droit des Sols (ADS). Le service instruit les dossiers d'autorisations d'urbanisme sur la base des documents (PLU et Cartes Communales) en vigueur et de la réglementation générale. En 2022 c'est près de 9 800 dossiers qui ont été étudiés. Une activité qui ne cesse de croître. Le service apporte également conseil auprès de communes, administrés ou professionnels et fonctionne en transversalité avec les autres services de LTC (service planification, environnement, assainissement, bureau d'études...) visant à une cohérence dans les projets au regard des politiques à l'œuvre.

ZOOM
Saisie par voie électronique et dématérialisation de l'instruction

L'année 2022 a été marquée par le lancement d'un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme proposé par Lannion-Trégor Communauté aux communes afin de leur permettre de répondre à leurs obligations en matière de saisine par voie électronique. Parallèlement, un travail a été engagé pour mettre en place l'instruction par voie dématérialisée rendue obligatoire par la loi ELAN pour les communes de plus de 3 500 habitants.
Il s'agit de la dématérialisation de toute la chaîne d'instruction qu'il faut mettre en place du dépôt de dossier à la réponse au pétitionnaire en passant par les consultations et la signature ou encore l'archivage électronique. Ce projet porté par LTC pour les communes s'échelonnera sur plusieurs années.
La première phase engagée en 2022 amorce une révolution nécessaire des pratiques des usagers, des professionnels, des agents en mairie et des instructeurs.

LOGEMENTS AUTORISÉS PAR AN	2018	2019	2020	2021	2022
Logements collectifs	37	349	82	49	39
Logements individuels	223	103	262	376	226
Logement par changement d'affectation ou de destination	2	12	6	48	20
Total	**262**	**464**	**350**	**473**	**285**
PERMIS D'AMÉNAGER	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Lots produits à vocation d'habitat	45	161	137	109	215

PRÉSERVER
LES RESSOURCES ET LES PAYSAGES DU TRÉGOR

Gwareziñ danvezioù ha lec'hioù kaer Bro-Dreger

LA **PRÉVENTION** ET LA **GESTION** DES DÉCHETS MÉNAGERS

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET RÉDUIRE NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS

Le service public de gestion des déchets ménagers et assimilés assure la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables, en porte à porte, en points d'apport volontaire et en déchèterie.
Dans le respect du cadre réglementaire, Lannion-Trégor Communauté met en œuvre son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) adopté en juin 2022 à travers un certain nombre d'actions, visant à diminuer dans les 6 prochaines années et de manière substantielle les quantités de déchets à collecter et à traiter.

L'année 2022 a été marquée par une météo particulièrement sèche en été, qui a fortement contribué à la baisse des tonnages en déchèteries, en particulier au niveau des déchets végétaux.

La facturation des dépôts de déchets des professionnels en déchèteries

Les quantités de déchets collectées en déchèteries sont nettement supérieures à la moyenne nationale, en raison de l'accueil initial sans facturation des professionnels. La mise en place de la facturation des déchets des professionnels depuis le 1er janvier 2022, après 2 années d'expérimentation préalables permet de rétablir l'équilibre entre le coût du service et son financement.

250 000 € ont ainsi été facturés en 2022 aux professionnels sur des flux conséquents.

La mise aux normes et et l'adaptation du nombre de déchèteries

Lannion-Trégor Communauté dispose

ZOOM
Le défi famille zéro déchet

Lannion-Trégor Communauté a lancé à l'automne 2022 un appel à candidatures pour trouver 40 familles volontaires pour mener un défi familles zéro déchet sur le territoire. Les familles ont été sélectionnées en novembre 2022 et le défi s'est engagé pour six mois. L'objectif est de démontrer qu'il est possible d'enclencher un processus de réduction des déchets des ménages de manière simple et ludique.

129 000
tonnes de déchets collectés
(soit -13 % de moins qu'en 2021)

3
déchèteries mises aux normes

461
nouveaux ménages équipés d'un composteur individuel

d'un maillage de 11 déchèteries, soit une déchèterie pour 9 400 habitants (l'État préconisant une déchèterie pour 12 000 habitants). Chaque foyer dispose d'une déchèterie accessible à moins de 15 minutes de son domicile.

Des travaux de mises aux normes et de modernisation ont été effectués en 2022 dans plusieurs déchèteries, principalement celles de Louannec, Pleumeur-Bodou et Pleumeur-Gautier.

Le schéma de gestion du tri à la source des biodéchets

Comme le prévoit la loi AGEC de février 2020, le tri à la source des biodéchets doit être généralisé pour tous les producteurs de déchets ménagers d'ici le 31 décembre 2023, afin que chaque habitant ait à sa disposition une solution lui permettant de les valoriser.

En 2022, une étude a été menée pour définir le schéma de gestion du tri à la source des biodéchets. Les conclusions de cette étude remises fin 2022 vont déboucher en 2023 sur le choix d'un scénario, qui sera d'abord étayé par une phase expérimentale en 2023-2024. Les scénarios extrêmes « 100 % compostage » ou « 100% collecte » ont été écartés.

LA **RESSOURCE** ET LA **QUALITÉ DE L'EAU**

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Lannion-Trégor Communauté assure en régie le service de l'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble de son territoire, à l'exception de 3 communes en délégation de service public en assainissement collectif. La gestion des eaux pluviales urbaines est une compétence communautaire depuis le 1er janvier 2020. Concernant l'eau potable, Lannion-Trégor Communauté en assume la responsabilité depuis le 1er janvier 2020 également, sur une partie de son territoire. Ces compétences sont exercées dans le souci d'assurer aux usagers un service de qualité et de préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau, en quantité et en qualité.

En 2022, un travail a été réalisé pour la mise en œuvre de la convergence tarifaire et les premiers tarifs dits « de convergence » ont été votés pour l'année 2023.

La sobriété énergétique fait également l'objet d'une réflexion visant l'optimisation du fonctionnement des installations.

D'importants travaux sur les stations d'épuration et les réseaux

En 2022, Lannion-Trégor Communauté a assuré le service d'assainissement collectif pour 48 597 abonnés sur 54 systèmes d'assainissement du territoire (stations d'épuration et leurs réseaux de collecte). 51 d'entre eux sont exploités en régie, et 3 en délégation de service public (Lézardrieux, Pleubian, Loguivy-Plougras).

Plusieurs stations d'épuration ont été réhabilitées en 2022. Ainsi, les nouvelles stations de Kermaria-Sulard et Rospez ont été mises en service.

L'année 2023 verra démarrer, ou se poursuivre, les travaux de Saint-Michel-en-Grève, Perros-Guirec, Trébeurden,

ZOOM

Mise en place d'une stratégie de lutte contre les eaux parasites

Les mesures réalisées sur le terrain en continu ont mis en évidence des quantités d'eaux parasites très importantes dans les réseaux d'eaux usées (eau de nappe, de mer ou de pluie). Lannion-Trégor Communauté a acté la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de résorption de ce phénomène, axée sur :

- **le contrôle et la réhabilitation ciblés des branchements**
- **la priorisation des travaux de réhabilitation des réseaux**

La Roche-Jaudy, Lanmérin, Lanmodez, Pleudaniel et Trédrez-Locquémeau. Ces travaux marqueront, par le retour à la conformité de certains systèmes d'assainissement, la fin des blocages des autorisations d'urbanisme.

Près de 14,8 M€ de travaux (dont 6,6 M€ sur les stations) ont été réalisés en assainissement collectif en 2022.

Concernant les réseaux, le travail de réhabilitation se poursuit à un rythme soutenu, ainsi que les contrôles de branchements des particuliers. 2027 contrôles ont été réalisés en 2022. En 2023 ; les effectifs des contrôleurs seront renforcés pour augmenter le rythme des réhabilitations et répondre aux objectifs des SAGE.

Assainissement non collectif : harmonisation du service et réhabilitation des assainissements

Lannion-Trégor Communauté assure le suivi d'environ 20 500 assainissements non collectifs (ANC), qui ont tous été diagnostiqués au moins une fois.
La périodicité de contrôle est de 10 ans. En 2022, 2 650 contrôles, de conception-réalisation, bon fonctionnement ou dans le cadre de ventes ont été réalisés. 15 % des ANC du territoire présentent un rejet au milieu superficiel et devront être mis aux normes par leurs propriétaires. 224 réhabilitations ont donné lieu à des contrôles du SPANC en 2022.

Eau potable : transfert de compétence et sécurisation de la ressource

La compétence a été transférée au 1er janvier 2020. Au préalable, le service assurait déjà l'exploitation des installations d'eau potable de dix communes, certaines étant regroupées au sein de syndicats. En 2022, la direction eau assainissement de Lannion-Trégor Communauté a exploité les installations d'eau potable de 20 communes.

Le programme pluriannuel d'investissement est mis en œuvre année après année, visant à faire face aux problématiques de quantité et de qualité de la ressource, en réhabilitant les réseaux anciens, améliorant le fonctionnement des installations. 7 M€ de travaux ont été réalisés en 2022.

Les études se sont poursuivies pour mettre en œuvre ce programme, définir les scénarii de réhabilitation ainsi que les sites d'implantation des ouvrages… (station de Lannion, réservoirs de stockage…) et rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement (eaux souterraines).
Le territoire a été confronté en 2021 à la problématique des métabolites de pesticides. Cette évolution réglementaire est prise en compte dans les programmations de travaux.

La gestion des eaux pluviales urbaines

Cette compétence s'appuie sur un travail avec les 57 communes de Lannion-Trégor Communauté. 2022 a vu la poursuite du travail ayant pour objectif la mise en œuvre d'une politique de gestion intégrée de l'eau sur les territoires, en favorisant leur infiltration, la limitation des ruissellements afin de préserver la ressource en eau tant en qualité qu'en quantité.
La réflexion sur le zonage pluvial et le plan d'action communautaire de la gestion intégrée des eaux pluviales a été initiée.

4,26 M
de m³ d'eau potable distribués et 5,2 millions de m³ d'eaux usées traités dans les stations d'épuration

96 M€
le montant global du PPI 2021-2025 de l'assainissement collectif

2 027
contrôles de branchements réalisés

60 %
environ des ANC du territoire sont non-conformes

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Impliquée depuis plus de 20 ans dans les programmes d'action pour la protection de la ressource en eau, Lannion-Trégor Communauté intervient dans le cadre des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) Baie de Lannion et Argoat-Trégor-Goëlo et des contrats de bassin-versant de la Lieue de Grève, du Léguer, du Jaudy-Guindy-Bizien et du Trieux. Ce travail comporte des actions visant l'évolution des pratiques et des systèmes agricoles, la protection et la valorisation des milieux aquatiques et du bocage.

Baie de la Lieue de Grève : Un nouveau contrat territorial 2022-2024

Un nouveau projet de lutte contre les algues vertes a été élaboré et validé en 2022 pour la période 2022-2024. Ce nouveau contrat cosigné avec Morlaix Communauté, en charge du plan de lutte sur le bassin-versant du Douron, s'inscrit dans la poursuite de l'accompagnement des agriculteurs dans les changements de pratiques pour réduire les fuites d'azote. Le volet réglementaire du plan algues vertes est renforcé à travers un arrêté inter-préfectoral définissant un programme d'actions volontaires visant à diminuer les flux de nitrates et les risques de fuite d'azote contribuant à la prolifération des algues vertes de la Lieue de Grève et du Douron signé le 12 septembre 2022.

Bassin-versant du Léguer : Candidature au renouvellement du label « site rivières sauvages »

Le Léguer a été labellisé « site rivières sauvages » en 2017. Afin de renouveler ce label, un dossier de candidature a été élaboré en 2022. 47 critères portant sur la qualité de l'eau, l'occupation du sol, la ripisylve, la gouvernance… ont été évalués. Le dossier de candidature qui comporte également un plan d'action pluriannuel a été déposé fin 2022 auprès de l'organisme certificateur qui l'étudiera courant 2023.

Bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien et du Trieux : Contrat unique 2023-2025

Lannion-Trégor Communauté a élaboré avec Guingamp-Paimpol Agglomération et Leff Armor Communauté, un contrat unique à l'échelle des bassins-versants du Jaudy-Guindy-Bizien et du Trieux pour la période 2023-2025. L'accompagnement des agriculteurs dans la transition agroécologique est au cœur de ce nouveau programme d'action.
L'année 2022 a également été marquée par la décision du Préfet de la sortie du contentieux européen sur l'eau brute pour le bassin-versant du Bizien après plusieurs années successives de conformité de la qualité de l'eau potable pour le paramètre nitrates. Cet arrêté préfectoral entraîne la levée des restrictions qui s'appliquaient aux agriculteurs de ce territoire.

Évaluation de la ressource en eau disponible et des besoins actuels et futurs

La première phase de l'étude Hydrologie-Milieux-Usages-Climat (HMUC) sur le SAGE Baie de Lannion a été restituée en 2022. Après avoir étudié la ressource en eau disponible du territoire ainsi que les usages actuels et futurs, l'étude va se poursuivre en 2023 sur l'estimation des besoins des milieux en intégrant le contexte de changement climatique. L'objectif de cette étude est d'aboutir à une stratégie de gestion durable et

ZOOM
Projet Agro-Environnemental et Climatique 2023-2027

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) élaboré et déposé en 2022 par Lannion-Trégor Communauté a été validé par l'État et ses partenaires. Ce document permet de déterminer les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) que vont pouvoir contractualiser les agriculteurs du territoire sur la période 2023-2027.
Les MAEC permettent d'apporter une aide financière aux agriculteurs qui s'engagent à appliquer pendant une durée de 5 ans un cahier des charges de pratiques favorables à la préservation de l'environnement.
Lors de la précédente programmation, le PAEC avait permis d'apporter 10 millions d'euros d'aides aux agriculteurs situés sur la Communauté d'agglomération.

équilibrée de la ressource en eau qui contribuera notamment à l'élaboration du PLUiH.

Rétablissement de la continuité écologique et amélioration du fonctionnement des cours d'eau

Les travaux d'arasement ou d'aménagement d'ouvrages pour la restauration de la grande continuité écologique sur le Bizien, le Guindy, le Léguer et ses affluents prévus en 2022 ont dû être décalés à 2023 en raison de la situation de crise sécheresse décrétée par le Préfet au cours de l'été.
Les campagnes d'arrachage de la Balsamine de l'Himalaya, une plante invasive que l'on retrouve sur les berges du Léguer, ont été renouvelées au cours de l'été 2022 avec pour objectif de ralentir son expansion.

Poursuite de la stratégie bocagère : préserver, reconstituer et gérer durablement le bocage

L'accompagnement des agriculteurs dans la création de talus et la plantation de haies s'est poursuivi en 2022. L'entretien du bocage demeure également un axe d'actions important notamment pour l'alimentation en bois plaquette des chaufferies bois qui se développent sur le territoire de LTC. Deux outils permettant une gestion durable du bois ont été déployés : le plan de gestion durable des haies (PGDH) pour les agriculteurs et le plan de gestion du bocage de bord de route (PGB) pour les communes. L'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion du bocage pour la période 2023-2027 à l'échelle de LTC a été initiée en 2022 et sera finalisée courant 2023.

8
ateliers thématiques organisés en 2022 afin d'identifier les besoins actuels et futurs des usages à l'échelle du SAGE Baie de Lannion

32
ouvrages ont été diagnostiqués sur le Jaudy-Guindy-Bizien et le Léguer afin d'évaluer leur franchissabilité par différentes espèces piscicoles dans l'objectif de hiérarchiser les futurs travaux

21
journées de sensibilisation sur les économies d'eau sur les plages de LTC ont permis de toucher 1 145 personnes

LA PRÉSERVATION DES EAUX LITTORALES

Avec les 230 km de côtes que compte Lannion-Trégor Communauté, l'enjeu de conserver une bonne qualité des eaux littorales, voire de l'améliorer, est essentiel pour le maintien de l'attractivité du territoire et le développement des activités qui y sont liées.

La gestion des algues vertes échouées

Depuis 2010, Lannion-Trégor Communauté assure le suivi des échouages, le ramassage et l'évacuation des algues vertes sur les sites de la Lieue de Grève et de Trévou-Tréguignec afin de limiter tout risque lié aux nuisances engendrées par ces dépôts et permettre ainsi de maintenir les usages sur le littoral pour les habitants et les touristes.
Le bilan des volumes d'algues ramassés en 2022 confirme la tendance à la baisse ainsi que le raccourcissement des périodes de prolifération des algues vertes observé ces dernières années. Ainsi, 10 275 m³ d'algues vertes ont été ramassés en 2022 : 150 m³ à Trévou-Tréguignec et 10 125 m³ dans la baie de la Lieue de Grève. À l'exception des algues ramassées à Trévou-Tréguignec qui ont été compostées au SMITRED, la totalité des algues ramassées a ensuite été épandue selon les modalités fixées dans la convention d'épandage signée entre LTC et chaque agriculteur. 3 540 m³ d'algues ramassés par la commune de Locquirec ont également été gérés par épandage par LTC.

La prévention des pollutions bactériologiques

Le dispositif dit « de gestion active » des eaux de baignade, de pêche à pied et de conchyliculture permet de prévenir les acteurs concernés, maires et professionnels de la pêche à pied et de la conchyliculture, d'éventuels dysfonctionnements des installations d'assainissement.
La réalisation d'un « profil de vulnérabilité conchylicole » au niveau de l'estuaire du Jaudy s'est poursuivie en 2022 par l'élaboration du plan d'action après le diagnostic réalisé en 2021 pour identifier les sources de contamination.
La diffusion des supports de communication et de sensibilisation autour de cet enjeu s'est poursuivie dans le cadre des SAGEs Baie de Lannion et Argoat-Trégor Goëlo : campagne d'affichage « Nom d'un chien, nom d'un cheval, nom d'un chenapan » aux entrées de plage pour sensibiliser les usagers du littoral, plaquettes d'information sur l'enjeu de l'assainissement pour les habitants de bassins-versants sensibles. Une campagne d'affichage complémentaire à l'attention des campings-caristes a été lancée en 2022.

LE **PATRIMOINE** NATUREL

UN PATRIMOINE NATUREL PROTÉGÉ POUR DEMAIN

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté dispose d'un riche patrimoine naturel constitué d'une grande variété de paysages et d'une remarquable biodiversité, qu'elle soit commune ou patrimoniale. La protection des espaces naturels littoraux et intérieurs, la sensibilisation des publics, le développement des sentiers de randonnée permettent de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine naturel qui caractérise le territoire et participe grandement à sa notoriété.

Les espaces naturels remarquables et la randonnée

En complémentarité du travail mené par plusieurs communes sur les sentiers de randonnée et la gestion des espaces naturels, la communauté d'agglomération, en lien avec de nombreux acteurs, assure également le suivi, la gestion et sa coordination de nombreux sites naturels du territoire. Ces sites sont propriétés du Conservatoire du littoral, du Département, des communes ou de la communauté d'agglomération et constituent un vaste réseau d'espaces protégés de tout premier ordre.

Plusieurs opérations initiées par les communes ont bénéficié en 2022 d'un accompagnement en ingénierie de l'Agglomération et du financement proposé par l'État dans le cadre du plan de relance. Ainsi, des travaux de lutte contre les prunelliers ont été menés sur l'Île Grande, des mouillages de moindre impact ont été installés à Trébeurden et des travaux de restauration de landes humides ont été réalisés à Plounérin pour ne citer que quelques exemples. D'autres opérations de restauration d'habitats naturels ont été menées comme sur les marais côtiers de Plougrescant.

Lannion-Trégor Communauté est également impliquée dans l'animation de trois sites Natura 2000. Ces sites ont été identifiés par l'Union Européenne pour abriter des espèces et des habitats naturels rares et/ou menacés à l'échelle européenne. Sur ces espaces, il s'agit de trouver le bon équilibre entre les activités humaines et la préservation de la biodiversité. En 2022, à l'occasion des 30 ans de Natura 2000, Lannion-Trégor Communauté s'est vue remettre officiellement le grand prix européen Natura 2000 qu'elle avait obtenu avec ses partenaires pour la campagne « Eau la la, c'est beau la mer », une campagne de sensibilisation des pêcheurs plaisanciers. Par ailleurs, un diagnostic des prés-salés a été réalisé sur le secteur « côte de granit rose » tandis qu'une cartographie des habitats naturels a été élaborée sur la forêt de Lann ar Waremm à Pleumeur-Bodou.

Concernant les sentiers de randonnée, Lannion-Trégor Communauté a relancé sa démarche d'élaboration de son schéma communautaire de la randonnée. Une validation de ce schéma est attendue dans les prochains mois.

La connaissance et la préservation de la biodiversité

L'amélioration de la compréhension du fonctionnement des écosystèmes et des paysages, la connaissance et la préservation du patrimoine naturel, constituent les deux volets du projet communautaire en faveur de la biodiversité.

Dans le prolongement de la démarche d'Atlas de la biodiversité qui s'est terminée fin 2021, un plan d'actions en faveur de la biodiversité devrait être finalisé en 2023. À noter également qu'un livre à destination du grand public a été édité afin de présenter une vingtaine d'espèces du territoire. Cet ouvrage est venu compléter l'ouvrage technique qui synthétisait la démarche d'Atlas.

La communauté d'agglomération s'est également inscrite dans la démarche « On marche sur des œufs » dans le but de préserver les hauts de plage où se reproduisent certains oiseaux des rivages et de sensibiliser le public fréquentant ces zones.

Des actions ont par ailleurs concerné la lutte contre les espèces exotiques envahissantes avec l'organisation de chantiers participatifs et la participation financière à la destruction des nids de Frelons asiatiques sur le territoire.

La sensibilisation des publics

La communauté d'agglomération mène de nombreuses actions en matière d'éducation à l'environnement. En 2022, la brochure « Les Espaces naturels s'animent » a de nouveau été éditée avec une offre de plus de 600 animations nature, dont plus de 80 ont été réalisées par Lannion-Trégor Communauté en régie.

Des animations ont également été réalisées dans le cadre des journées mondiales des zones humides ou Fréquence Grenouille, deux opérations nationales relayées localement par Lannion-Trégor Communauté.

Les 3 maisons d'accueil gérées par LTC (maison du littoral de Plougrescant, maison des talus et des routoirs à lin de Pouldouran et maison de la réserve naturelle de Plounérin) ont ouvert leur porte au public avec la présentation de plusieurs expositions comme par exemple « Sous la pluie » à Plounérin ou une exposition photos sur les îles de Batz à Bréhat à Plougrescant.

Un médiateur saisonnier a par ailleurs été recruté sur 6 mois pour animer la campagne « Eau la la, c'est beau la mer » impliquant les opérateurs Natura 2000 et les structures porteuses des SAGE que sont Lannion-Trégor Communauté et Guingamp-Paimpol Agglomération.

250
kilomètres de littoral sans compter les îles

113
sites naturels d'intérêt identifiés

6 682
espèces recensées sur LTC dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité

600
animations nature organisées en 2022

La compétence GEMAPI

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » se répartit avec un volet « Gestion des milieux aquatiques » traité dans le cadre des politiques de bassins-versants et un volet « Prévention des inondations » dont le champ d'action a été défini dans le cadre d'une étude menée en 2019 et 2020.

Les systèmes d'endiguement de Sainte-Anne à Lannion, du Linkin à Perros-Guirec et du boulevard de la mer à Penvénan ont été pris en gestion par la communauté d'agglomération. Les études de dangers qui doivent préciser le rôle de protection de ces systèmes d'endiguement et leurs performances se sont poursuivies en 2022.

Lannion-Trégor Communauté a également été associée à la réflexion concernant un projet de PPRL-i (prévention des risques littoraux et d'inondation) initié par l'État sur les communes de Perros-Guirec et de Louannec et à l'étude menée par la commune de Penvénan sur la gestion intégrée de son littoral.

Par ailleurs, Lannion-Trégor Communauté a lancé une réflexion sur sa stratégie en matière de gestion du trait de côte. Des réunions ont eu lieu avec les communes littorales concernant notamment les dispositions de la loi « Climat et résilience » qui devront être prises en compte dans le futur PLUih.

ZOOM
La prévention des inondations

Lannion-Trégor Communauté a pris en charge la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » le 1er janvier 2018. Afin de définir les ouvrages à intégrer à la compétence, une étude couvrant le littoral de la communauté d'agglomération ainsi que la partie aval du Léguer a été réalisée. Pour tous les ouvrages dont un rôle de protection a été identifié, les enjeux protégés et les coûts de prise en gestion ont été évalués. Par délibération en date du 27 septembre 2022, le Conseil Communautaire a confirmé la prise en gestion de 4 ouvrages de régulation hydraulique situés sur le bassin-versant du Penn ar Biez à Lannion et de 3 systèmes d'endiguement. Il s'agit des digues de Sainte-Anne, à Lannion, du Linkin à Perros-Guirec et du Boulevard de la mer à Penvénan. Les études de dangers engagées sur ces 3 ouvrages vont permettre de déposer les dossiers d'autorisation en systèmes d'endiguement en 2023.

ÉNERGIE ET CLIMAT

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Le Plan Climat Air Énergie Territorial

Les objectifs stratégiques du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) ont été validés en septembre 2015. Au vu des évolutions réglementaires et territoriales intervenues depuis, il a été décidé en juin 2019 d'élaborer un nouveau PCAET, en coordination avec l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH) et d'un Plan de Mobilité (PDM). En effet, ces 3 documents de planification traitent d'enjeux croisés, qu'il convient d'aborder de manière transversale.

Après une année 2021 qui a servi à recruter les cabinets extérieurs chargés d'accompagner LTC, l'année 2022 a permis de valider le diagnostic commun aux 3 plans et de débuter le travail sur les orientations stratégiques. Ce diagnostic a été construit par le comité de pilotage (réunissant le Bureau communautaire et un élu représentant chaque commune de LTC), qui s'est réuni une fois par mois pendant toute l'année 2022. Le diagnostic a été partagé et amendé par les personnes publiques associées, les représentants du Conseil de développement et les élus communaux dans 6 réunions de pôle. Un sondage « Bien vivre en Trégor » a également reçu 800 réponses visant à confronter ce diagnostic à la réalité vécue par les habitants.

À l'automne, 3 séminaires d'une journée chacun ont réuni le comité de pilotage, les personnes publiques associées et le Conseil de développement pour un travail sur les grands enjeux du territoire et les orientations à prendre pour répondre à ces enjeux.

Le comité de pilotage et les acteurs du territoire travailleront en 2023 à l'élaboration du plan d'actions du PCAET, dans l'objectif que le Plan Climat-Air-Énergie du territoire soit arrêté d'ici fin 2023.

L'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables

Un accompagnement technique, administratif et financier des communes

Sur l'année 2022, les conseillers en énergie partagés (CEP) de Lannion-Trégor Communauté ont accompagné les communes dans leurs démarches de transition énergétique :

- 12 restitutions de bilans énergétiques
- 7 accompagnements techniques
- 4 accompagnements pour l'installation d'énergies renouvelables
- 13 accompagnements au montage de dossiers de subventions

Avec la concrétisation de ces projets, les communes ont obtenu 30 720 € de fonds de concours énergie, accordés par la Communauté.

Le développement des énergies renouvelables

Une étude de préfaisabilité a été réalisée pour la création d'un nouveau réseau de chaleur bois à Pleubian ; celui-ci devrait permettre de chauffer l'EHPAD, la salle du Sillon, le manoir du Launay et la salle de fitness. Une étude similaire est en cours sur la commune de Louannec (celle-ci se terminera en 2023).

La Communauté a contribué en 2022 à l'installation d'une centrale solaire thermique sur l'exploitation GAEC du Rhun Faouès au Vieux-Marché. Cette installation permettra, après sa mise en service, d'économiser plus de 50 % des besoins en eau chaude pour le nettoyage des appareils de traite.

Après une étude de faisabilité réalisée en 2021, la construction d'ombrières

photovoltaïques sur une partie des parkings de l'Espace Corinne Erhel à Lannion, d'une puissance installée de 500 kWc, sera effective en 2023.
Plusieurs autres projets photovoltaïques sont à l'étude (hangar bus sur l'Espace Erhel à Lannion, ombrières sur les parkings du siège et de l'espace aqualudique Ti Dour à Lannion, et sur le parking de la gare de Plouaret-Trégor). Démarrés en 2022, ces projets seront portés par l'Agglo (autoconsommation), ou feront l'objet d'appels à manifestation d'intérêt en 2023.

Le contrat d'objectif territorial (COT) de développement des énergies renouvelables thermiques avec l'ADEME (Agence de la Transition Écologique)

Pour la 2e année de ce nouveau contrat, plusieurs projets ont été financés dans le cadre de la gestion déléguée : réalisation d'une installation solaire thermique privée et plusieurs études de faisabilité de chaufferies bois (une pour LTC et 2 projets privés). L'année 2022 a permis d'atteindre le seuil minimal de 60 % d'une des 3 cibles du contrat d'objectif territorial (Au niveau des cibles 19 000 MWh, 10 installations dont 3 hors bois).

Le service public de chauffage urbain de LTC

L'année 2022 a été marquée par la mise en service d'une nouvelle chaufferie bois au bourg de Loguivy-Plougras. Après 6 mois environ de travaux, la 5e chaufferie bois de la Régie de Chaleur de LTC et son réseau de chaleur ont été mis en service en mai 2022 ; cette installation alimente en chaleur l'EHPAD (Coallia / SA HLM Les Foyers), ainsi que la mairie et la salle des fêtes. 310 000 € HT de travaux ont été réalisés en 2022. La vente de chaleur a démarré le 1er juillet 2022.

Quatre autres chaufferies bois avec réseau de chaleur fonctionnent.
Mise en service fin 2018, la chaufferie bois au bourg de Ploumilliau a connu en 2022 des modifications hydrauliques suite à des dysfonctionnements rencontrés sur le réseau : 71 000 € HT de chaleur ont été facturés à la Commune, au CCAS et à l'EHPAD.
Concernant les réseaux de chaleur du centre hospitalier et de Branly à Lannion, l'année 2022 s'est déroulée sans dysfonctionnement important :

- 413 000 € de chaleur ont été facturés au centre hospitalier de Lannion-Trestel et à l'AUB (Centre de dialyse)

5
chaufferies bois et réseau de chaleur en service

17
abonnés

- Pour le réseau de chaleur Branly, 183 000 € de chaleur ont été facturés aux 4 abonnés (LTC, IUT, CROUS et Ville de Lannion)

Pour le réseau de chaleur de La Roche-Jaudy, l'année 2022 a été la première année de fonctionnement : 33 000 € de chaleur ont été facturés aux abonnés (commune, EHPAD/SA HLM Les Foyers).
Globalement, les besoins en chaleur ont légèrement diminué par rapport à 2021, en lien avec des températures extérieures douces au printemps, des travaux de rénovation de bâtiments ou de régulation des consommations et la mise en œuvre du plan de sobriété à partir de l'automne.
En 2023, deux chaufferies bois avec réseau de chaleur devraient être mises en service : Trestel à Trévou-Tréguignec (printemps) et Tréguier/Minihy-Tréguier (automne).
Plusieurs missions de maîtrises d'œuvre sont en cours, qui devraient permettre de débuter en 2023 les travaux d'extension du réseau de chaleur Branly (bâtiments V ex-Orange), de sécurisation de la chaufferie bois du centre hospitalier de Lannion, et la construction de la chaufferie bois de l'espace Corinne Erhel à Lannion.
D'autres dossiers tels que les projets de réseaux de chaleur de Pleubian, Louannec et du centre-ville de Lannion devraient aussi se concrétiser en 2023.

BIEN VIVRE
AU QUOTIDIEN
Bevañ mat war ar pemdez

LA PETITE **ENFANCE** ET L'ENFANCE **JEUNESSE**

OFFRIR UN SERVICE DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ

Redéfinir les orientations politiques du CIAS en matière de Petite Enfance - Enfance Jeunesse.

Le schéma Petite Enfance et Enfance Jeunesse (PEEJ) étant arrivé à échéance, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a piloté la mise en œuvre d'une analyse des besoins sociaux afin de réécrire le nouveau schéma. Il a également participé avec les services de la CAF à la rédaction d'une convention territoriale globale, cadre de travail commun permettant de lever des financements auprès de la CAF pour le fonctionnement de ses structures d'accueil et du Relais Petite Enfance.

Le développement des compétences des professionnels et la sensibilisation des parents au développement du jeune enfant peuvent être illustrés par trois temps forts :

- L'élaboration par l'ensemble des partenaires de la petite enfance et de la santé d'une frise du développement de l'enfant de 0 à 3 ans.
- L'organisation de la semaine de la parentalité autour du thème « la place du jeu dans le développement de l'enfant ».
- La mise en place de l'analyse de pratique pour les professionnels des crèches dans un objectif de sécurisation et d'adaptation des pratiques professionnelles aux besoins des enfants et des familles.

MULTI-ACCUEILS

144
enfants accueillis

74 %
de taux d'occupation

RELAIS PARENTS ENFANTS

414
demandes de recherche d'accueil

ZOOM
Jeunesse : un forum d'accueil des élèves de secondes sur le Pôle de Tréguier

À la rentrée de septembre 2022, les élèves de seconde des lycées Savina et de Pommerit ont, par l'intermédiaire de ce forum, découvert les structures et acteurs d'information et d'accompagnement existants sur le territoire : santé, accès aux droits, accompagnement social, accompagnement de projet, etc.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

1 370
enfants issus de 941 familles accueillis dans les ALSH

72 %
de taux de remplissage des centres de loisirs communautaires

JEUNESSE

190
jeunes accueillis au sein des Services d'Information Jeunesse communautaires (Ploumilliau, Cavan et Plouaret)

MISSIONS ARGENT DE POCHE

476
jeunes accompagnés (362 en 2021)

30
communes engagées (24 en 2021)

1 761
missions indemnisées pour un montant total de 26 415 €

L'ACCOMPAGNEMENT DES **PERSONNES ÂGÉES**

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICE AFIN DE SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) organise sa politique d'accompagnement des personnes âgées à travers la gestion de l'EHPAD du Gavel situé à Trébeurden, d'un service de portage de repas à domicile sur le pôle de Lézardrieux et a apporté un appui aux élus du pôle de Tréguier sur la question du portage de repas à domicile.

Poursuivre l'accompagnement des résidents de l'EHPAD du Gavel

La qualité de vie à l'EHPAD est conditionnée :

- À la qualité d'accueil et d'accompagnement de la personne au sein de la résidence.
  L'EHPAD a réorganisé la rédaction des Projets d'Accueil Individualisé (PAI). Ces PAI permettent la personnalisation de l'accompagnement en tenant compte des besoins individuels et des habitudes de vie.

- À la qualité de la vie sociale des résidents : l'année 2022 a été marquée par la reprise du Conseil de Vie Sociale : instance qui favorise l'expression des besoins des résidents.
  Un accent a été mis sur l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur et sur l'animation au sein de la résidence.

Accompagner les élus du pôle de Tréguier dans leur projet de déploiement d'un service de portage de repas à domicile

L'absence de services de portage de repas a conduit les élus du pôle à réfléchir à la mise en place d'un service de façon à répondre aux attentes de la population. Pour mener à bien ce projet, les élus ont sollicité un appui technique des services du CIAS qui gèrent le service de portage de repas du pôle de Lézardrieux.

EHPAD DU GAVEL

92,1 %
de taux d'occupation

11 644
repas confectionnés pour les CCAS de Pleumeur-Bodou et Trébeurden

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE DU PÔLE DE LÉZARDRIEUX

19 872
repas vendus
(moyenne de 54 repas/jour)

Près de 70
bénéficiaires

ZOOM
Développer l'offre de services en matière d'accompagnement des personnes âgées

Face aux enjeux importants du vieillissement de la population, les élus ont décidé d'engager une démarche de diagnostic afin d'adapter l'offre de services sur le territoire. Pour ce faire, le recrutement d'un chargé de mission en contrat de projet a été décidé fin 2022.

LA **COHÉSION** SOCIALE

MOBILISER ET CO-CONSTRUIRE

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)

Le 15 décembre 2022, la Préfecture des Côtes d'Armor, le département des Côtes d'Armor, le Tribunal de Grande Instance de Saint-Brieuc, l'Inspection Académique des Côtes d'Armor et Lannion-Trégor Communauté ont signé ensemble le nouveau contrat CISPD pour la période 2022-2025.
Il s'agit d'une feuille de route ambitieuse pour travailler de concert sur des thématiques prioritaires pour le territoire : égalité entre les femmes et les hommes, lutte contre les violences intrafamiliales, réduction des risques en milieu festif, santé mentale des jeunes de 12 à 18 ans.

ZOOM
Théâtre-forum sur le cyber harcèlement et les usages des réseaux sociaux

La troupe de théâtre « Organic Bazar » est intervenue en octobre 2022 dans les 4 lycées du territoire pour sensibiliser les élèves de seconde. 15 représentations ont été organisées et près de 1 300 élèves touchés.
Financement : CIAS LTC, lycées et Fondation Crédit Agricole des Côtes d'Armor.

82 000 €
de financement pour 19 actions de prévention de la délinquance par l'appel à projets CISPD

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES GENS DU VOYAGE

Lannion-Trégor Communauté, dans le cadre de la loi NOTRe de 2015, accueille les voyageurs sur l'aire d'accueil permanente de Feunten Meur située à Lannion.

Afin de faciliter le travail des partenaires intervenant sur l'aire, un local a été aménagé à l'été 2022. Il permet d'accompagner les voyageurs dans leurs démarches : accès aux droits, soutien scolaire pour les enfants, accompagnement pour réaliser des démarches numériques...

30
groupes accueillis sur le territoire de LTC au cours de l'été

3
missions évangéliques accueillies

88 %
taux d'occupation de l'aire d'accueil de Feunteun Meur

LA **SANTÉ**

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ : AGIR ENSEMBLE POUR RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS

Le 9 décembre 2022, l'ARS Bretagne et Lannion-Trégor Communauté réalisaient, en présence des partenaires locaux, un bilan intermédiaire du Contrat Local de Santé 2019-2024. 75 % des actions sont engagées.

Premiers secours en santé mentale

Cette formation permet aux participants de devenir secouristes en santé mentale et d'acquérir des compétences pour savoir comment agir lorsqu'une personne commence à présenter des troubles psychiques. Elle permet également de lutter contre les idées reçues. 4 sessions ont été organisées en 2022 à Tréduder, Coatascorn, Trélévern et Loguivy-Plougras. L'objectif national est de former 750 000 secouristes en 2030. L'ARS Bretagne et le CIAS concourent à son financement.

Éco-anxiété : comment se préserver et agir ?

En octobre 2022, le Docteur Alice Desbiolles, médecin de santé publique, épidémiologiste, docteure en santé environnementale et autrice est venue apporter un éclairage des impacts de l'environnement - réchauffement climatique et dérèglement environnemental global inclus - sur la santé et le bien-être des communautés. Deux temps forts ont été proposés, l'un à destination du grand public et l'autre à destination des élus et des techniciens des collectivités territoriales pour apprendre à se préserver et identifier les moyens d'agir.

24
internes accueillis
sur le territoire de LTC

21
évènements communautaires en faveur
de la promotion de la santé

36
professionnels formés
à la prévention santé

LES **MOBILITÉS**

FAVORISER LA MOBILITÉ POUR TOUS

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, Lannion-Trégor Communauté organise des services de transport en commun, de transport à la demande et développe les mobilités actives, à destination de tous les habitants du territoire.

Lignes régulières urbaines et interurbaines

Le réseau de transport en commun est composé de 6 lignes régulières urbaines sur Lannion et sur la Côte de Granit Rose (qui desservent 6 communes) et de 3 lignes régulières interurbaines, entre Lannion, Morlaix et la Côte de Granit Rose (qui desservent 11 communes).

En juillet et août 2022, dans un cadre expérimental, la ligne de bus « le Macareux » a vu son cadencement renforcé à la demi-heure toute la journée 7 jours sur 7 ; les habitants et les visiteurs des 4 communes desservies ont montré leur intérêt pour le service avec une fréquentation en hausse atteignant 30 000 usagers.

Le suivi des lignes de transport en temps réel est disponible pour les usagers sur l'application PYSAE depuis 2020 ; depuis novembre 2022, les cars de la ligne 30, qui relie Morlaix et Lannion, sont également équipés du service. Cette application permet de connaître à tout moment le temps d'attente aux points d'arrêt et contient toute l'information utile en cas de perturbation sur le réseau.

Mise en service en 2020, l'application mobile de vente de titres de transport a évolué en 2022 et pris le nom de « e-ticket TILT » ; elle permet maintenant d'acheter des titres classiques (ticket à l'unité, carnets de tickets plein tarif et tarif réduit, abonnements) et des titres solidaires. En 2022, 6 779 achats de titres ont été effectués via cette application, pour une recette totale de 26 565 €.

Les transports scolaires

LTC organise et finance 50 circuits couvrant le territoire et desservant tous les collèges et lycées et 18 circuits desservant des écoles primaires. En 2022, plus de 3 600 élèves et étudiants se

ZOOM
Enquête mobilité CEREMA

Une enquête mobilité a été menée en 2022, auprès de 1 440 habitants du territoire (échantillon représentatif de la population) ; ces personnes ont été interrogées sur leurs modes de déplacement et sur les déplacements qu'ils avaient effectués la veille. Les résultats de cette enquête fournissent une photographie des déplacements sur le territoire en 2022 qui sera utilisée pour adapter les stratégies territoriales de mobilité. La méthode utilisée étant certifiée, les résultats obtenus peuvent être comparés avec ceux d'autres territoires.

sont abonnés aux transports scolaires de LTC ; cette inscription leur permet également d'utiliser tous les services de transport en commun du réseau TILT de manière illimitée jusqu'au 31 août 2023.

Les transports à la demande

Ces services ont permis aux personnes du territoire de se déplacer, en autonomie.
Depuis avril 2022, les usagers du pôle de Tréguier s'inscrivent via la plateforme relations usagers, comme les habitants des autres pôles.
Sur l'année 2022 :

- 4 102 trajets ont été réalisés avec le service Mobili TILT (service accessible aux personnes titulaires d'une carte mobilité inclusion invalidité et aux personnes de plus de 80 ans ayant un quotient familial inférieur à 1 600 €, disponible sur tout le territoire), soit +6 % par rapport à 2021 ;
- 2 682 trajets ont été réalisés avec le service Taxi TILT (service accessible aux personnes ayant un quotient familial inférieur à 1 600 €, disponible sur tout le territoire hormis le pôle de Lannion), soit -20 % par rapport à 2021 ;
- 1 011 trajets ont été réalisés avec le service Allô TILT (service accessible à tous sur le pôle de Lannion), soit -36 % par rapport à 2021.

Ces services peuvent être réservés auprès de la Plateforme Relations Usagers de LTC, accueil téléphonique servant également à informer les usagers pour toutes leurs questions concernant les transports et les déchets.

Les mobilités actives

Le covoiturage domicile / travail

En 2019, Lannion-Trégor Communauté a initié une expérimentation de covoiturage domicile-travail avec l'application Klaxit, d'abord à destination du Technopôle Pégase à Lannion, puis sur l'ensemble du territoire à partir d'octobre 2021. En 2022, le nombre de trajets en covoiturage a atteint 25 716 trajets effectués grâce à Klaxit, soit + 702 % par rapport à 2021 (509 079 km cumulés en covoiturage).

L'Agglo a également signé une convention avec le registre national de preuve de covoiturage, qui permet de suivre, contrôler et analyser les trajets réalisés en covoiturage sur le territoire. LTC adhère enfin à la plateforme régionale OuestGo qui facilite le covoiturage solidaire ou évènementiel.

Le schéma directeur communautaire des aménagements cyclables

Ce schéma a été adopté le 29 juin 2021 par le Conseil communautaire, après une large concertation avec les élus des 57 communes de l'Agglomération. LTC a candidaté à l'appel à projets du Fonds « Mobilités Actives », en juillet 2021. Le projet a été déclaré lauréat en février 2022.

La recherche de subvention s'est poursuivie en 2022, ainsi que les études et la consultation des entreprises chargées des travaux. Un 1er tronçon du schéma sera aménagé en 2023 : les rues De Broglie et Pascal au sein du Technopôle Pégase à Lannion par LTC, et le chemin de Ker ar Faout par la Ville de Lannion.

La location de deux-roues électriques (Vélek'tro et Scootélek'tro)

L'Agglo a débuté la location de vélos à assistance électrique en 2011, pour inciter ses habitants et ses visiteurs à se déplacer à vélo. D'année en année, l'offre a été étendue et portée à 550 vélos en 2022.
Des nouveaux types de vélos vont être proposés à la location en 2023 (vélos cargos, vélos allongés, tricycles classiques et tricycles adaptés).
Pour faciliter la réservation, un portail d'accès a été mis en ligne. Des tarifs selon le quotient familial ont également été instaurés.

LTC propose également la location de 25 scooters électriques, pour faciliter l'accès à l'emploi ou à une formation (sur prescription de Pôle Emploi, de la Mission Locale ou de Cap Emploi).

27 283
appels traités par la plateforme relation usagers (+5 %)

132
aides à l'achat d'un VAE versées par LTC (+18 %)

509 079
kilomètres parcourus en covoiturage (+1 027 %)

LES **ESPACES FRANCE SERVICES**

RENFORCER LES ACCUEILS DE PROXIMITÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Lannion-Trégor Communauté assure aux usagers un accueil de proximité sur les différents pôles de son territoire. Ainsi se trouvent sur le territoire 4 Espaces France Services (Cavan, Tréguier avec ses antennes à la maison communautaire de Pleudaniel et à la mairie de Penvénan, Plouaret et Plestin-les-Grèves). Sur ces sites, animatrices et agents d'accueil et d'accompagnement de Lannion-Trégor Communauté sont là pour accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives, notamment numériques.

Pour l'année 2022, on peut noter :

- **L'ouverture d'un espace France Services à Plestin-les-Grèves**

Permis par la mise à disposition de locaux par la commune de Plestin-les-Grèves, l'EFS a ouvert le 1er janvier 2022 et compte en moyenne 260 usagers par mois. Les permanences s'y développent permettant ainsi aux habitants du pôle de disposer de services de proximité.

- **Les ateliers numériques et les animations**

En continuité des accompagnements, des ateliers numériques (155 ateliers réalisés pour 801 participants) et des animations thématiques ont été développés afin de sensibiliser les usagers sur leurs droits et les faire gagner en autonomie numérique.

- **Un projet d'itinérance en réflexion**

Afin d'assurer un meilleur maillage du territoire et de répondre aux difficultés de mobilité conduisant parfois à un non-recours aux droits, le Bureau Exécutif s'est positionné vers le développement d'un France Services itinérant en expérimentation en 2023.

Manche, quel *tintamarre !*

SE CULTIVER, S'ÉPANOUIR ET SE DIVERTIR

Deskiñ traoù, bezañ en e jeu hag en em ziduañ

LA **DIFFUSION** ARTISTIQUE ET L'**ANIMATION** CULTURELLE

FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE ET AUX ARTS AU PLUS GRAND NOMBRE

La saison culturelle au sein du Théâtre de l'Arche et du Centre culturel du Sillon

29 spectacles (37 séances) ont été proposés au public au cours de la saison 2021-2022 dans les salles de spectacle communautaires : 17 spectacles au Théâtre de l'Arche, 10 spectacles au Sillon et 2 spectacles « hors les murs ». Deux films documentaires ont également été projetés dans le cadre du « Mois du doc ».

La saison culturelle a totalisé 4 357 entrées soit une fréquentation en hausse par rapport à la période précédant la crise sanitaire (4 097 entrées en 2018-2019).

Plusieurs spectacles ont été organisés en partenariat avec divers acteurs du territoire (Logellou, Planétarium de Bretagne, Festival de Lanvellec, CFA de Pommerit-Jaudy…) confirmant ainsi l'inscription de la saison culturelle dans le paysage culturel communautaire.

La saison jeune public aux écoles du territoire

La saison jeune public est une opération visant à permettre aux enfants scolarisés en classes élémentaires d'assister à un spectacle dans l'année au sein de l'une des cinq salles de spectacle du territoire : le Carré Magique à Lannion, le Sémaphore à Trébeurden, An Dour Meur à Plestin-les-Grèves, le Sillon à Pleubian, le Théâtre de l'Arche à Tréguier.

Lannion-Trégor Communauté prend en charge le coût d'un trajet par école ainsi que le coût restant à charge des salles de spectacles une fois déduites les recettes de billetterie (qui peuvent être couvertes par la contribution des communes ou par les caisses des écoles).

La saison 2021-2022 a été marquée par un retour à la normale de l'accueil des scolaires après deux années de crise sanitaire.

La saison jeune public représente pour la saison 2021-2022 3 780 élèves issus des écoles élémentaires du territoire (du CP au CM2) qui ont pu assister à l'une des 24 représentations réparties sur le territoire.

Développer l'art contemporain sur le territoire : la Galerie du Dourven

La Communauté a repris la gestion de la Galerie du Dourven située à Trédrez-Locquémeau en 2018, dans le cadre d'une mise à disposition des locaux consentie par le Conseil départemental, propriétaire du site et du bâtiment.

Cette Galerie est dédiée au soutien à la création et à la diffusion de l'art contem-

porain sur le territoire, sous des formes variées : expositions, résidences en milieu scolaires, actions culturelles.
En 2022, elle a accueilli deux expositions issues de résidences artistiques ainsi qu'un événement participatif dédié à la rencontre entre création artistique professionnelle et pratiques amateurs.

- Résidence en milieu scolaire au collège du Penker (mars 2022)
- Exposition Sentir le cœur de la montagne, Julie C. Fortier (juillet-septembre)
- Exposition Le paysage, c'est l'endroit où le ciel et la terre se touchent (avril-juin)
- Événement participatif : « Vos Paysages » (vacances de la Toussaint)

Des actions culturelles de diverses natures ont permis de mettre en œuvre une médiation adaptée à des publics spécifiques, en partenariat avec des structures éducatives et sociales du territoire : centres de loisirs, EHPAD, centre d'accueil des demandeurs d'asile, association de malvoyants Valentin Haüy, etc. 698 personnes ont ainsi pu bénéficier de visites adaptées en plus des visiteurs habituels de la galerie.

Les expositions ont totalisé près de 6 000 visiteurs soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 2021.

La promotion de la culture scientifique

Découvrir son environnement à l'Aquarium marin de Trégastel

Les missions de l'Aquarium marin de Trégastel relèvent aussi bien des loisirs (visites individuelles ou de groupes), de l'éducation à l'environnement (sorties sur l'estran, ateliers, visites guidées), de la vulgarisation scientifique (expositions, conférences…) que de la conservation scientifique (préservation de la faune, participation à des études et recherches).
L'année 2022 a été marquée par l'ouverture de l'extension de l'Aquarium marin de Trégastel, un projet très attendu destiné à renforcer l'attractivité de l'équipement et renouveler les dispositifs de médiation auprès du public, en ciblant notamment le public familial.
La scénographie et les dispositifs ludiques de sensibilisation à l'environnement marin permettent en effet de confirmer le rôle de l'établissement comme acteur de premier plan de la culture scientifique à l'échelle communautaire.

Faire découvrir l'astronomie au Planétarium de Bretagne

Équipement à vocation touristique, culturelle et scientifique, le Planétarium de Bretagne est géré par un syndicat mixte cofinancé par Lannion-Trégor Communauté et le Conseil départemental des Côtes d'Armor. Il propose des projections animées permettant la découverte de l'astronomie et de l'espace grâce à sa salle hémisphérique de 270 places et un système vidéo à 360°. Trois nouveaux spectacles ont été proposés au public en 2022, dont deux qui ont nécessité la conception en interne d'une seconde partie commentée en direct. L'un était en écho avec le lancement du James Webb Télescope pour suivre l'actualité et l'autre avec les 60 ans du Radôme, puisqu'il traitait le sujet des satellites.

Par ailleurs, le Planétarium présente depuis le mois de juillet l'exposition « Météorites, entre ciel et terre » conçue par le Muséum national d'histoire naturelle. Pour compléter le parcours de visite, l'établissement a fait l'acquisition de météorites qui sont présentées au public.

Coordonner la Fête de la Science

Lannion-Trégor Communauté assure depuis 2016 la coordination de la Fête de la Science sur le territoire en collaboration étroite avec le Planétarium de Bretagne.
En 2022, le Village des Sciences s'est tenu dans la Salle des Ursulines de Lannion, le lieu s'étant avéré propice à l'accueil de la manifestation en permettant de regrouper l'ensemble des stands et des animations sur un même site.
L'accueil des scolaires combinait présentiel (8 classes) et distanciel (15 classes).
La manifestation a accueilli 2 555 visiteurs au total.

29
spectacles proposés au théâtre de l'Arche et du Sillon

3 780
élèves sur les spectacles jeune public

6 079
visiteurs à la galerie du Dourven

FAIVRE VIVRE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

L'animation culturelle du territoire

Lannion-Trégor anime, coordonne et développe des projets culturels de territoire, notamment par la mise en réseau de partenaires diversifiés autour de thématiques spécifiques ou le développement de ressources en ingénierie.

La candidature au label Pays d'art et d'histoire

L'année 2022 a été consacrée pour partie à la finalisation de la candidature au label « Pays d'art et d'histoire ». Le dossier approuvé en conseil communautaire en juin a été déposé en août auprès de la DRAC puis présenté en octobre devant la Commission régionale de l'architecture et du patrimoine qui a rendu un avis favorable à l'unanimité.
L'attribution du label a été confirmée fin 2022, ouvrant ainsi la voie à un nouveau chapitre pour la valorisation du patrimoine sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté.

La préfiguration d'un réseau de lecture publique

2022 marque l'achèvement du « Contrat Départemental Lecture Itinérance » mené en partenariat avec la Bibliothèque des Côtes d'Armor.
L'enjeu de ce projet était d'impulser une dynamique de mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, dans une logique d'interconnaissance et de complémentarité.

De nombreuses actions se sont déroulées entre janvier et juin 2022 :

- La création et l'expérimentation d'une malle de livre sur la thématique du voyage en direction des publics éloignés de la lecture
- La création de carnets de voyage sur le patrimoine avec des collégiens et des résidents d'EHPAD de Plestin-les-Grèves
- Des échanges épistolaires entre résidents d'EHPAD (Plouaret - Loguivy-Plougras), collégiens de Bégard et lecteurs des bibliothèques des deux communes, avec l'appui de l'association « La Convergence des Loutres »
- La création d'un carnet sonore de territoire dans le cadre d'une résidence d'artiste en partenariat avec le Logellou, la médiathèque, le lycée et un EHPAD de Lannion, le CSSP (centre de soutien aux sans-papiers)
- L'organisation d'animations dans une douzaine de bibliothèques autour d'outils de la Bibliothèque Départementale des Côtes-d'Armor : Racontes-tapis, ateliers « Art postal », jeu de piste virtuel…

Promouvoir la langue bretonne et le patrimoine culturel immatériel

Un partenariat est mis en œuvre avec l'association Ti ar Vro dans le cadre du schéma communautaire en faveur de la langue bretonne pour permettre aux agents de LTC de s'initier à l'apprentissage du breton.

L'**ENSEIGNEMENT** MUSICAL

DÉVELOPPER UN ENSEIGNEMENT MUSICAL DE QUALITÉ

Organiser un enseignement spécialisé au sein du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI)

Fort de ses 32 enseignants et 773 élèves, le Conservatoire Lannion-Trégor est un établissement d'enseignement de la musique agrée par le ministère de la Culture en tant que « Conservatoire à rayonnement intercommunal ». Cet agrément lui permet de délivrer des diplômes reconnus au niveau national. Sa mission fondamentale d'enseignement musical s'articule autour d'un parcours de sensibilisation et d'apprentissage : éveil, initiation, formation et culture musicale, formation instrumentale et vocale en 1er, 2e et 3e cycle, musique d'ensemble, etc.
Le conservatoire dispose d'un bon maillage territorial au travers de ses quatre sites d'enseignement : Lannion, Tréguier, Perros-Guirec, Le Vieux-Marché.
L'année 2022 a été marquée par l'installation du Conservatoire dans deux nouveaux bâtiments : le site principal dans l'ancien Tribunal de Lannion et l'antenne de Tréguier au sein de l'ancien Couvent des Sœurs du Christ.
Le nouveau site lannionais, qui dispose d'un auditorium de 120 places et de locaux entièrement dédiés à la pratique musicale, ouvre de nouvelles perspectives en termes de pédagogie, d'actions culturelles, de partenariats et de présence du Conservatoire dans la ville.

Coordonner et mettre en œuvre les interventions musicales en milieu scolaire

Le Conservatoire Lannion-Trégor organise et met en œuvre une offre d'éducation artistique et culturelle au sein des écoles élémentaires grâce aux six musiciens intervenants présents dans les écoles du territoire.
Les interventions en milieu scolaire ont concerné 68 écoles soit 209 classes pour 1 555 heures d'intervention et un nombre d'élèves estimé à 4 600. Depuis 2022, une intervenante brittophone est missionnée sur les écoles Diwan et bilingues pour la pratique du chant.
Le Conservatoire est également responsable de deux orchestres à l'école : l'école de Woas Wen à Lannion où 64 élèves du CE2 au CM2 s'initient aux instruments de l'orchestre à vents (saxophone, tuba, clarinette, flûte traversière) et l'école Anatole Le Braz à Tréguier où 52 élèves de CM1 et CM2 forment un orchestre à cordes (violon, alto et violoncelle).

Soutenir les écoles de musique associatives du territoire

Lannion-Trégor Communauté apporte son soutien à sept associations d'enseignement musical par le biais de subventions de fonctionnement et d'accompagnement à l'investissement :

- Radomisol (Trébeurden, Trégastel, Pleumeur-Bodou, Louannec)
- Ti an Holl (communes du secteur de Plestin-les-Grèves)
- École de musique des 3 Rivières (EM3R) (communes du secteur de Cavan)
- La Ruche Artistique (commune de Ploubezre et communes proches)
- Le Centre culturel breton de Lannion (Lannion et communes proches, en complémentarité avec le Conservatoire)
- Le Centre culturel Saint Guénolé (communes du nord-est du territoire)
- La Presqu'Île à Tue-tête – (Presqu'île de Lézardrieux)

773
élèves inscrits au Conservatoire

209
classes ont pu bénéficier d'intervention musicales

LES **ÉQUIPEMENTS SPORTIFS** COMMUNAUTAIRES

PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

Maintenir un haut niveau de service au sein des équipements aquatiques du territoire

Les équipements aquatiques communautaires sont au nombre de trois :

- **Ti Dour à Lannion**, vaste espace aquatique de 750 m² de plan d'eau réparti en trois bassins, d'un toboggan de 52 m de long et d'un Espace Forme de 300 m² pour effectuer des activités de cardio-training, fitness, musculation.
- **La Piscine Ô Trégor à Tréguier**, composée d'un bassin de 250 m², un espace extérieur et un hammam, offrant la possibilité de satisfaire toutes les envies, que ce soit pour nager, se divertir ou encore se détendre.
- **Le Forum de Trégastel**, équipement aquatique composé d'un bassin d'eau de mer chauffée à 30 °C, un Espace Détente et Bien-être avec Sauna, Hammams, jacuzzi et tepidarium, un circuit Aqua Training permanent et une salle de Fitness avec vue sur mer.

L'année a notamment été marquée par la réalisation de travaux au Forum de Trégastel, dédiés pour partie à la rénovation de l'espace détente, et par la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique qui concerne les trois établissements.

Assurer la gestion des équipements sportifs communautaires

Depuis l'intégration des communautés de communes du Haut-Trégor et du Centre-Trégor, Lannion-Trégor Communauté assure la gestion et la maintenance des salles de sport de Pommerit-Jaudy, Prat, Cavan, Pluzunet ainsi que de la base de kayak de la Roche-Derrien et des cours de tennis extérieurs de Tréguier.

Accompagner les activités nautiques du territoire

Avec plus de 250 km de linéaire côtier, le territoire de Lannion-Trégor Communauté offre aux amateurs d'activités nautiques un agréable terrain de jeu. Le nautisme contribue largement à l'attractivité du territoire. La Communauté d'agglomération a poursuivi en 2022 l'accompagnement apporté aux acteurs nautiques suivant trois axes de travail principaux :

- La promotion de l'offre de l'ensemble des prestataires nautiques dans la brochure « Espace mer » largement diffusée sous format papier et sur les sites internet de LTC et de l'OTC
- La promotion de l'offre des 9 centres nautiques du territoire à travers une brochure présentant leurs « produits phares », produits vendus dans les bureaux de tourisme communautaires
- L'accompagnement individualisé des communes et centres nautiques intéressés (plan de développement d'activité, organisation RH, politique commerciale, hébergement)

ZOOM SUR LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

Lannion-Trégor Communauté apporte son soutien au fonctionnement des associations dont le projet associatif global est reconnu d'intérêt communautaire ainsi qu'aux associations qui organisent des festivals ou manifestations d'envergure communautaire.

Au niveau culturel

Outre les associations dédiées à l'enseignement musical, les associations reconnues d'intérêt communautaires et soutenues à ce titre par une subvention de fonctionnement sont les suivantes :

- Le spectacle vivant : Le Carré Magique, l'association « Rencontres Internationales de Musique Ancienne en Trégor » (RIMAT), le Festival Voce Humana, l'association Fur Ha Foll, l'association Son Ar Mein
- La culture scientifique : le Centre de découverte du son, Armor Sciences, l'association « Observation Radio Pleumeur Bodou » (ORPB)
- La langue bretonne et le patrimoine culturel immatériel : l'association Ti Ar Vro
- Le patrimoine et la connaissance du territoire : Tv Trégor, l'association Papier théâtre
- Son ar Mein
- Culture Zatous

En 2022, ces associations ont été soutenues à hauteur de 769 800 €.

Par ailleurs, Lannion-Trégor Communauté a soutenu plusieurs manifestations d'envergure communautaire, dont la majorité a pu se dérouler malgré les contraintes sanitaires.

Les subventions versées à des manifestations ou des actions d'envergure communautaire ont représenté un total de 92 000 € (dont 20 000 € pour le festival Gare au Gorille qui ne se tient qu'une année sur deux).

Au niveau sportif

En 2022, la Communauté a soutenu les associations suivantes au titre du fonctionnement pour un montant total de 61 400 € :

- La Roche Derrien Canoë-Kayak
- Lannion Natation
- Les Sirènes lannionaises
- Ti Ploufs
- Trégor sauvetage sportif et secourisme

UN SERVICE PUBLIC MOBILISÉ

Ur servij publik hag a ro bec'h

UNE **INGÉNIERIE** AU SERVICE DES **POLITIQUES PUBLIQUES**

DES RESSOURCES HUMAINES AU SERVICE DES PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Fonction support de la Communauté d'Agglomération, les ressources humaines interviennent à plusieurs niveaux :

- le recrutement, l'ajustement des effectifs et des compétences
- la gestion des carrières, des rémunérations et le suivi administratif des agents et des salariés de la Communauté et de ses satellites
- la prévention, la santé et la sécurité au travail ainsi que le dialogue social
- la communication interne

Recrutement et formation

L'année a été marquée par la structuration du service emplois et compétences et le développement de nouveaux outils, afin d'améliorer la lisibilité et le suivi de nos offres d'emploi, permettant également de renforcer notre marque employeur (intégration de deux chargées de recrutement, mise en place d'un logiciel de recrutement associé à un portail web (https://rh.lannion-tregor.com), la création d'une page Linkedin dédiée, la participation à des événements promouvant l'emploi territorial (semaine de l'emploi public, etc.), la réalisation de vidéo valorisant la diversité des métiers).

Qualité de vie au travail

Lannion-Trégor Communauté a souhaité également renforcer son action en matière de qualité de vie au travail, concrétisée via : le recrutement d'une psychologue du travail, l'accompagnement d'une vingtaine d'agents (ergonomie du poste de travail, bilans médico-professionnels, bilans de compétences, période de préparation au reclassement), la poursuite des actions de prévention, mais également via la révision du protocole en matière de télétravail afin de mieux ajuster les besoins et les pratiques (enquête, formations des agents et des encadrants...).

Le dialogue social

Le comité technique s'est réuni à 6 reprises, 5 pour le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail

838
agents et salariés sur emplois permanents

(CHSCT) au cours de l'année. Cette dernière a vu également l'organisation des élections professionnelles en décembre.

La communication interne

Plusieurs outils sont mis à disposition des agents et des salariés, mais également des élus pour mieux se connaître et fluidifier en interne l'information : site intranet « Liamm », lettres d'information à destination des agents dont Traoù Nevez, organisation de sessions d'accueil des nouveaux arrivants (6 sessions en 2022), la réalisation de supports vulgarisés d'information à destination des élus municipaux après chaque conseil communautaire (8 numéros de « l'Essentiel du Conseil » édités).

150
métiers

192
opérations de recrutement

800
formations suivies

5 000
actes administratifs

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE : ASSURER ET SÉCURISER NOS PROCESSUS ADMINISTRATIFS

L'année 2022 a été marquée par la crise sanitaire impactant le droit de la commande publique qui a adapté ses règles aux problématiques engendrées par celle-ci, avec notamment le plan de France Relance (impactant de fait le nombre de consultations).
En 2022, un peu plus de 240 marchés ont également été conclus. Une quarantaine de consultations ont été assurées pour le compte des communes membres.

COMMUNICATION : EXPLIQUER L'ACTION PUBLIQUE ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE POUR LE RENDRE ATTRACTIF

Dans la continuité des années précédentes, la Communauté d'agglomération entend perdurer le renforcement de sa communication externe et plus spécifiquement sa communication numérique (sites internet, réseaux sociaux, production vidéos, etc.).
À ce jour, l'Agglomération comptabilise 13 900 abonnés sur ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Linkedin), en augmentation de 26 % par rapport à 2021, qu'elle peut mobiliser pour promouvoir son territoire, ses actions, mais également en cas de gestion de crise (aléas climatiques, incidents, etc.). Une consultation pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la refonte de son site Internet et la définition d'une nouvelle stratégie digitale a également été activée.

Enfin, pour renforcer sa notoriété, son image et l'attractivité de son territoire, Lannion-Trégor Communauté se dotera d'une nouvelle identité visuelle. Enclenchée en 2022, celle-ci se concrétisera mi-2023.

L'INGÉNIERIE ET L'ASSISTANCE AUX COMMUNES

Lannion-Trégor Communauté dispose de moyens propres en ingénierie qu'elle mobilise pour ses projets de travaux mais ces équipes sont également mises à disposition des communes par le biais de convention de prestations. Cette ingénierie concerne les Voiries et Réseaux Divers (VRD), pour lesquels le bureau d'études VRD peut réaliser des prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) ou de Maîtrise d'Œuvre, ainsi que les bâtiments, pour lesquels le bureau d'études Bâtiments peut réaliser des prestations d'AMO. Les bureaux d'études de LTC accompagnent également les projets de la SEM Lannion-Trégor, de la SPLA Lannion-Trégor Aménagement et d'autres partenaires à travers des missions de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée.

Le bureau d'études VRD

En 2022, le bureau d'études VRD a suivi 120 opérations (conception et suivi de travaux). Les trois-quarts de ces projets sont des projets portés par les communes, la SEM ou la SPLA. Le bureau d'études VRD assure également la maîtrise d'œuvre de l'aménagement des voiries et réseaux pour les projets de la Communauté d'agglomération (zones d'activités, extérieurs des bâtiments construits ou aménagés par LTC) mais également des missions de topographie ou des prestations ponctuelles.

Le Bureau d'Études Bâtiment

En 2022, le bureau d'études Bâtiments a suivi 118 opérations (dont 80 pour LTC, 29 pour le compte des communes, 2 pour la SPLA et 7 en maîtrise d'ouvrage déléguée). Ces opérations et projets sont divers (construction neuve, restructuration lourde, rénovation thermique, aménagements...).

238
opérations de travaux (bâtiments et VRD) soit une augmentation de 25 % par rapport à 2021

ZOOM
Les principales réalisations en 2022

- La mise en service de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Loguivy-Plougras
- La livraison des travaux de rénovation thermique des Espaces France Service de Plouaret et Tréguier
- Le démarrage des travaux de rénovation de l'Espace Cruguil à Lannion
- Le démarrage des travaux de la chaufferie bois et du réseau de chaleur de Minihy-Tréguier / Tréguier
- Les aménagements de la rue des frères Le Gall à Plestin-les-Grèves, de la rue de l'Armor, la rue du Stade et du lotissement des Sorbiers à La Roche-Jaudy, de la route de Pleumeur-Gautier à Pleubian, de la rue des 4 vents à Pleumeur-Gautier, de la place des Bosquets à Coatreven
- La livraison de la 1re phase du lotissement de Crec'h Min à St-Quay-Perros (SEM), du lotissement de St-Junay à Plounérin (SPLA), voirie définitive du lotissement du Guindy à Rospez (SEM)

LES **FINANCES**

ACCOMPAGNER LA LISIBILITÉ BUDGÉTAIRE ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Avec un budget d'un montant de 268 millions d'euros dont 118 millions consacrés à l'investissement, l'année budgétaire 2022 de Lannion-Trégor Communauté, s'est voulue rester volontaire et solidaire afin de mettre en œuvre le Projet de territoire adopté en 2021. Malgré la crise sanitaire et internationale qui a pesé sur l'économie (tensions sur les approvisionnements et sur le marché de l'emploi, prix des consommables et des énergies en forte augmentation...), Lannion-Trégor Communauté maintient une bonne santé financière globale.

Quelques repères

- Le budget principal vient soutenir les budgets annexes (dont ceux en tension tels que la voirie ou celui de l'abattoir) et des satellites
- À noter la très forte croissance de la fiscalité nationale : TVA
- L'instauration d'une taxe sur le Foncier Bâti
- Une capacité d'autofinancement brute qui atteint 9,7M€ en 2022 (en hausse de +6,7 M€) avec une épargne nette à 6,1 M€
- Un recours limité à l'endettement en 2022
- Une volonté de maîtrise la croissance des charges de fonctionnement

268 M €
(budget 2022)

118 M €
d'investissement

11
budgets
(1 principal et 10 budgets annexes)

Le compte administratif de Lannion-Trégor Communauté - Tous budgets
(Résultats de l'exercice 2022)

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	2021	2022	2021	2022
Budget principal	358 664,15 €	7 108 419,02 €	345 174,13 €	-9 214 721,63 €
Budget immobilier industriel locatif	3 321 315,82 €	2 552 199,13 €	-6 456 139,11 €	4 550 855,30 €
Budget transports intercommunaux	520 614,47 €	773 639,85 €	101 160,73 €	1 002 238,64 €
Budget voirie	-13 235,47 €	-285 003,80 €	340 815,26 €	373 057,00 €
Budget abattoir communautaire	-123 589,84 €	-362 756,33 €	335 295,99 €	195 898,60 €
Budget spanc - assainissement non collectif	-6 485,49 €	-75 442,92 €	11 473,09 €	14 262,48 €
Budget assainissement - régie autonome	1 480 189,63 €	1 205 085,78 €	-2 673 227,16 €	3 221 515,84 €
Budget - enseignement de la musique	-4 342,94 €	1 391,60 €	20 626,94 €	-36 883,49 €
Budget - réseaux de chaleur	111 670,07 €	114 822,19 €	1 172 210,85 €	-1 441 384,42 €
Budget - eau potable	2 490 966,27 €	1 345 215,84 €	-2 406 864,04 €	18 565,60 €
Sous-total	8 135 766,67 €	12 377 570,36 €	-9 209 473,32 €	-1 316 596,08 €
Budget-espaces d'activités	-590 460,37 €	-1 188,56 €	568 689,80 €	128 531,46 €
Total	**7 545 306,30 €**	**12 376 381,80 €**	**-8 640 783,52 €**	**-1 188 064,62 €**

À noter : L'intégralité du Compte Administratif 2022 est à retrouver sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
1 rue Monge • CS 10761 • 22307 Lannion Cedex

contact@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com